

## AMICALE DES BRETONS DU TONKIN ET DU NORD-ANNAM, L'ARMORICAINE, Hanoï

HANOÏ  
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 septembre 1900)

Les Bretons qui seraient d'avis de constituer un groupement, destiné à resserrer leurs liens d'origine et de solidarité, groupement analogue aux sociétés de Dauphinois, de Parisiens, de Provençaux, etc., sont priés de se réunir samedi soir 29 septembre, à neuf heures précises, à la terrasse du Café du Lac, Hôtel Bouffier.

---

HANOÏ  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 septembre 1900)

Le vent souffle aux sociétés ; ce n'est déjà plus un vent, c'est une tempête.

Les Berrichons, les Dauphinois, les Savoyards, les Parisiens, les Corses, les Cadets de Gascogne, les Francs-comtois forment ou veulent former des sociétés qui permettraient aux gens originaires d'un même coin de la France de se réunir de temps à autre et de parler du pays.

L'idée est excellente, à la condition qu'elle ne dégénère pas en abus, car on accepte dans ces sociétés des personnes qui sont étrangères à la région indiquée ; on commence par admettre ceux qui sont de la lisière, puis eux qui ont séjourné un temps plus ou moins long dans le pays et enfin certains qui ne connaissent que par ouï-dire les provinces en question.

C'est ainsi que si on persévère dans cette voie, on finira par voir la même personne être des Dauphinois, des Flamands, des Auvergnats et des Lorrains. Il devrait falloir montrer patte blanche et justifier qu'on est bien du pays indiqué ou qu'on l'a habité un temps raisonnable.

À cela près, l'idée nous paraît valoir la peine d'être essayée.

On parlait il y a quelques jours d'une société des Bretons ; on nous affirme que les Lyonnais manifestent le désir d'en faire autant ; nous n'y voyons aucun inconvénient, au contraire, surtout s'il peut en résulter une union véritable qui finira par aboutir peut-être à celle des Tonkinois, dont on se préoccupe le moins.

---

CHRONIQUE LOCALE  
Les Bretons au Tonkin  
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 novembre 1903)

Plusieurs Bas-Bretons ont manifesté bien des fois le désir de se grouper en une Société amicale au Tonkin.

Leur nombre est aujourd'hui assez grand pour que ce desideratum puisse être réalisé.

Du fond des provinces, de Quang-yên, de Bac-khan, on réclame la fondation d'une société amicale.

Annonçons à nos lecteurs bretons que la question est à l'étude et que au premier jour, quand l'occasion paraîtra opportune, leur désir deviendra une réalité.

---

1921 (novembre) : assemblée constitutive de l'Armoricaine à l'Hôtel Métropole, Hanoï.

Hanoï  
L'Armoricaine  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mars 1922)

L'amicale bretonne l'Armoricaine organise pour le dimanche 26 mars à midi un banquet qui aura lieu au nouveau siège de la société, 108, rue Jules-Ferry (anciens salons Maillard — MM. Fauvel et Robaglia successeurs).

Cette société donnera également le samedi 1<sup>er</sup> avril à 21 heures, dans les salons de l'Hôtel de France, au concert suivi de bal.

Cette soirée, dont l'entrée sera gratuite, est réservée aux membres de l'Amicale, à leur famille et à leurs invités.

De nombreux artistes amateurs de notre ville ont promis leurs concours pour cette fête qui s'annonce dès maintenant comme devant être des plus brillantes.

---

L'Armoricaine  
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 mars 1922)

L'Amicale bretonne du Tonkin donnera le samedi 1<sup>er</sup> avril 1922, à 9 heures précises du soir, dans les salons de l'Hôtel de France un concert suivi de bal.

Le programme sera vendu au profit de l'œuvre des Sauveteurs bretons.

\*  
\* \* \*

Demain dimanche, à midi, les Bretons et leurs familles se réuniront en un banquet amical chez Robaglia.

---

L'Armoricaine  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 octobre 1922)

À l'occasion de l'inauguration de son nouveau local, « l'Amicale bretonne » donnera une sauterie demain samedi.

---

L'Armoricaine

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 novembre 1922)

Le comité de l'amicale bretonne fait connaître ce qui suit aux membres de la société et à ses amis.

Le banquet qui avait été précédemment fixé au 26 novembre sera donné le dimanche 19 novembre, à midi, dans les salons de la Société Philharmonique.

Il sera servi par M. Michelot, propriétaire de l'Hôtel du Coq d'Or, et suivi d'une sauterie intime.

La date a dû être changée parce que la Société Philharmonique a décidé de donner une soirée, le samedi 25 novembre, et que, par suite, il en résultait de grandes difficultés, tant pour la mise en état des salons que pour le service à assurer par M. Michelot qui devait à la fois tenir le buffet de la Philharmonique toute la nuit et servir le banquet le lendemain midi.

La liste des adhésions au banquet sera, par suite, définitivement close le vendredi 17 novembre à 19 heures.

La fête projetée aura lieu le samedi 9 décembre à 21 heures, non dans les salons de la Philharmonique, comme cela avait été précédemment indiqué, mais dans la salle du Cinéma-Palace.

Elle comprendra un concert suivi de bal.

---

L'« Armoricaine »

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 novembre 1922)

Nous rappelons que le banquet de l'Amicale bretonne aura lieu dimanche prochain 19 novembre à midi dans les salons de la Société Philharmonique.

Il sera servi par M. Michelot, propriétaire de l'Hôtel du Coq d'Or, qui promet un menu des plus alléchants.

À l'issue du banquet, sauterie intime pour tous les sociétaires ou leur famille.

La liste d'adhésion au banquet sera close le vendredi 17 à 19 heures.

---

L'« Armoricaine »

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 novembre 1922)

Hier, dimanche, à midi, dans les salons de la Philharmonique, l'amicale bretonne, l'Armoricaïne, à l'occasion de l'anniversaire de sa création, a donné un banquet qui a réuni la majorité des Bretons de Hanoï.

Autour des tables, fort richement décorées par M. Michelot, le restaurateur bien connu, se pressaient une soixantaine de convives parmi lesquels une vingtaine de dames qui, par leur présence, avaient tenu à témoigner leur sympathie à la société.

Autour de M. l'intendant général Willotte, président d'honneur, avaient pris place mesdames Carlerré, La Noé, Le Queré, Le Gall, Koun, Enaud, Lardier, Bauvoï, Carle, Goujon, Lambert, Hillion, L'Hostis, Ollivier, M<sup>lles</sup> Le Queré et Goujon ; MM. le chef de bataillon Grènés, président ; docteur Carlerré, vice-président, Lardier, officier d'administration, trésorier, Le Gall, capitaine, Le Queré, capitaine, La Noé, capitaine, Gouraud, adjudant, Le Besco, maréchal des logis chef, membres du comité ; MM. le docteur Koun, Carle, inspecteur des Douanes ; Renaud, capitaine ; Fillion, capitaine ; Bauvoï, officier d'administration ; Le Moal, lieutenant ; Enaud, chef de bureau des T.P. ; Le Moal, de la maison Gratry ; Le Gac, percepteur à Quang-Yên ; Ropars, commis des Douanes ; L'Hostis, Ollivier, Compagnie du Yunnan ; Plyoux et Andreï, adjudants-chefs ;

Bothorel, adjudant ; Le Vouedec, Le Cohn, et un grand nombre de sous-officiers, caporaux et soldats de la garnison, tous membres de l'Amicale.

On a beaucoup regretté l'absence de plusieurs compatriotes et notamment de MM. Douguet, administrateur, Laot professeur, Le Moal, qui s'étaient fait inscrire et ont été empêchés au dernier moment.

Les convives ont fait honneur à tous les plats qui étaient excellents ainsi que les vins. L'andouille de Lesneven a été particulièrement goûtée, le service était parfaitement assuré. Un menu artistique, très soigné, offert par M. Michelot, ornait chaque assiette ; le gracieux dessin, dû au talent de M. Maigrot, a fait l'admiration de tous.

Une franche gaieté n'a cessé de régner pendant le repas, qui s'est prolongé jusqu'à 15 heures.

Au champagne, M. l'intendant général Willotte a prononcé l'allocution suivante qui a été très appréciée de tous et fort applaudie :

Mesdames, Messieurs,

Nous manquerions à nos traditions bretonnes si notre pensée, la première, n'allait pas à notre ancien vice-président, M. Pouligo, qui nous a été enlevé si malheureusement.

M. Pouligo avait apporté, dès le début, tout son dévouement à notre association et chacun de nous gardera pieusement la mémoire de notre compatriote aux manières si affables, qui possédait les fortes vertus de sa race : la fidélité au devoir et aux saines traditions de ses aïeux.

Depuis sa fondation, l'amicale bretonne n'a pas cessé de prospérer et nul doute que, l'an prochain, tous les Bretons de l'Annam-Tonkin ne se trouvent réunis à notre table de famille.

Car, si le Breton a l'humeur mobile, ce qui est un des traits de son origine celtique, il n'en aime pas moins son pays et tout ce qui le rappelle, avec l'obstination qui est un autre trait de son caractère

Bretagne, disait le barde Brizeux, Bretagne d'où te vient l'amour de tes enfants ?

Les Bretons aiment leur pays, pour la grâce, d'autant plus prenante qu'elle est mélancolique, sous le ciel brumeux de ses landes, de ses étangs, de ses bois, de ses vallons, auxquels la mer fait une ceinture magnifique et qui ont un tel charme que les fées et les lutins ne les ont pas abandonnés ; les Bretons aiment leur pays parce que les femmes de Bretagne ont fières allure dans leurs habits garnis de velours, sous leurs guimpes et leurs coiffes ailées, qui, dans certains cantons, rappellent les hennins des gentes dames du moyen âge ; les Bretons aiment leur pays parce que, sur son sol de granit, s'est formée une race au cœur bien placé, aux muscles solides, dont les énergies sont toujours prêtes à se déployer, une race qui n'a jamais failli, aussi loin que l'on remonte dans son histoire.

Depuis l'époque où les Bretons aux colliers d'or, allumèrent des feux sur toutes les montagnes pour mobiliser leurs clans et s'en allèrent, en chantant le bardit, se sacrifier, avec trente mille guerriers armoricains, pour tenter de débloquent Vercingétorix, assiégé par César dans Alésia, jusqu'à la Grande Guerre qui, d'après une information que vient de donner la *France Militaire*, coûta à la Bretagne deux cent mille de ses enfants, dont un monument, qui s'édifie à Sainte-Dame-d'Auray, perpétuera la mémoire.

Toujours les Bretons ont été fidèles à leur devise :

Potius mori quam foedari.  
Kentoch ar maro eget loustoni.

Vivent les Bretons !

Des chanteurs se sont ensuite fait entendre dans des airs du pays, chantés en breton et en français ; ils ont obtenu le plus franc succès et les refrains étaient repris en chœur par tous les convives sans exception.

Une sauterie a suivi ; elle s'est prolongée jusqu'à 18 heures et la plus grande animation n'a cessé de régner pendant que les danses entraînantes se succédaient.

Le piano était tenu par M. Beck. Toutefois, mesdames Carlerré, et Koun ont bien voulu apporter leur concours pour exécuter des airs bretons qui ont permis à tous de danser des gavottes du pays et de se croire transportés en pleine Armorique.

En résumé, charmante réunion parfaitement réussie à tous points de vue et qui fait honneur aux Bretons et à l'Armoricaine.

---

### SAÏGON

Amicale Bretonne

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 novembre 1922)

.....  
Nous ne doutons pas que sous la présidence de M. Le Cam, qui a obtenu de si beaux résultats dans l'organisation de l'Amicale bretonne de Hanoï et dont les échos ont paru dans nos journaux locaux, Le « Biniou » ne retrouve sa prospérité d'autrefois.

---

### L'« Armoricaine »

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 novembre 1922)

L'« Armoricaine ». — Le comité de l'Amicale bretonne croit devoir faire conquière à ses membres et à ses invités pour la soirée du 9 décembre que les cartes qui leur sont adressées ne sont pas personnelles mais valables pour leur famille.

S'ils ont l'intention d'honorer le concert de leur présence, ils sont par suite priés de bien vouloir le faire connaître au siège de l'Amicale, 91, rue Paul-Bert, pour le 2 décembre au plus tard, en précisant le nombre de places qu'ils désirent occuper.

---

### HANOI

L'Armoricaine

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 décembre 1922)

Le tout-Hanoï élégant s'était donné rendez-vous samedi dernier au « Cinéma Palace » où la « Société amicale bretonne du Tonkin » avait organisé un concert suivi de bal.

La vaste salle du Palace avait été artistement parée : des guirlandes d'ampoules électriques éblouissaient de leurs mille feux ; des écussons supportant des drapeaux, des banderoles aux couleurs nationales tapissaient les murs, ornaient les piliers, jetant une note glorieuse sur la verdoyante fraîcheur des feuillages de plantes disposées avec goût tout autour de la salle et formant, comme un cadre reposant de verdure au milieu duquel se mouvait la foule riante des dames et des jeunes-tilles aux jolies toilettes, où tranchaient les habits noirs des messieurs et les uniformes des officiers.

Le spectacle était vraiment réjouissant et c'est dans ce charmant décor que se déroula la fête. Les meilleurs artistes amateurs de notre ville, ceux qui n'hésitent jamais à prêter leur concours soit pour les fêtes au bénéfice d'œuvres de bienfaisance, soit

pour distraire simplement leurs compatriotes coloniaux atteints par le spleen, se firent, une fois encore, applaudir par les quelques cinq cents personnes venues là pour les entendre.

On s'apprêtait à voir quelque chose de très bien, on ne fut pas déçu.

À 9 heures, l'orchestre, composé par M<sup>me</sup> Andieu, MM. Baivy <sup>1</sup>, Dervaux, Fricourt, Neau, Decottignies, Carrère, Beck et Vallée, sous la direction de M. Laot, entama son premier morceau : *Vieille diligence sur la route de Muzillac*, immédiatement suivi d'un autre : *Dimanche de Pâques à Pont-Aven*, de Rhene-Baton. Durant le concert, trois morceaux furent en outre exécutés, tous d'une façon magistrale, par ce brillant orchestre ; *Finale de la cinquième symphonie* de Beethoven ; *Le Roi d'Ys* (ouverture), de Lalo ; *La Gavotte bretonne* de Lazennec.

Mesdames Vergez et Baivy, dont on ne saurait assez faire l'éloge, chantèrent, respectivement : *Calinerie* de L. Moreau, *Invocation à la mer* de H. Busser, et *La Procession* (Brizeux) de C. Franck, le *Grand air de Louise*, de Charpentier, avec accompagnement d'orchestre. Leur succès fut complet.

Il en a été de même pour M. Neau, dans un brillant solo de flûte : *Églogue*, de Mouquet, et MM. Decottignies et Laot (violoncelle et piano) qui soulevèrent l'admiration de la salle, exécutant avec une maestria incomparable l'*Élégie* de G. Fauré et *Tarentelle* de Popper.

M. Vergez chanta d'une voix agréable et claire *Paysage*, de R. Hahn et *Aubade du Roi d'Ys*, de Lalo.

MM. Derlys et Labrunie, dans leur répertoire comique, déridèrent les assistants et recueillirent de nombreux applaudissements.

Maintenant, parlons du clou de la soirée : *Au Pays d'Armor, évocation bretonne*, avec adaptation sur des chansons de Botrel. C'est avec un très vif plaisir que l'assistance entendit ces vieilles chansons de Bretagne que surent si bien rendre M<sup>me</sup> Lambert, et aussi la toute mignonne Simone Lardier et M. Ch. Lardier, son frère. M. Gaubert, qui incarnait à la perfection le vieux barde breton, dit, de façon remarquable, la pièce de vers composée pour la circonstance par un Breton qui veut rester inconnu mais qui s'est révélé un poète délicat et de talent. Quant à M. Lenaff [Le Hénaff], c'était le pur et véritable Breton. Il a été vraiment très bien. Un tonnerre d'applaudissements salua la fin de cette évocation, qui a charmé tout le monde. Nos compliments aux Bretons, qui ont eu cette idée.

Voilà le concert terminé, il est minuit, tous les enragés danseurs ont la mine souriante, la première partie de la fête a été longue, mais le concert était si agréable que le temps a vite passé. Les amateurs de chorégraphie n'avaient pas dû faire appel à la patience. Il fallait voir avec quel entrain les couples s'élançèrent par la salle aux premiers accords de l'orchestre, et il en fut ainsi jusque vers quatre heures du matin ; alors les assistants commencèrent à s'égrainer ; un à un, ils s'en allaient, comme à regret, et auraient bien voulu que cela dure plus longtemps.

Cette réunion artistique était présidée par M. l'intendant général Willotte, président d'honneur de l'Armoricaine, auprès duquel se tenait M. le commandant en retraite Grenès, président de l'Amicale.

Dans les loges d'honneur, on remarquait : M<sup>me</sup> Willotte, M. le général de division Sicre et Madame ; M. le général Delbecq, commandant l'artillerie en Indochine ; M. le général de brigade Petitdemange, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> ; M. Detieux, directeur des Finances ; M<sup>me</sup> Bodard, la gracieuse femme du consul de France à Yunnanfou ; MM. Delamarre, résident de Hadong ; Alberti, administrateur de 1<sup>re</sup> classe des Colonies ; Manau, secrétaire particulier du résident supérieur ; M<sup>me</sup> et M. Mourroux, résident-maire ; M. le colonel Vaillant et M<sup>me</sup> ; M. l'inspecteur du Service de Santé Audibert et M<sup>me</sup> ; M. le

---

<sup>1</sup> Omer Baivy (1878-1944) : violoniste, professeur de musique, marchand d'instruments, [planteur de café](#).

médecin-chef Lambert ; M. l'intendant Dejean de la Bâtie ; M. le médecin chef Lafont ; M. l'inspecteur de l'Enseignement Blanguernon, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> ; M<sup>me</sup> et M. Guilleret, administrateur ; M<sup>me</sup> et M. Jaspas <sup>2</sup>, consul de Belgique ; M. Gracias, consul de Portugal etc. etc.

De très gracieuses demoiselles ; M<sup>lles</sup> Willotte, Cullieret, Le Quéré, Goujon et Grenès, vendirent à l'entrée des programmes, sur lesquels on pouvait admirer une superbe petite Bretonne à la mine réjouie, dessin dû au crayon de M. Maigrot, et lire une poésie de M. A. Brizeux.

En terminant, nous adressons nos félicitations à M. Lardier qui organisa la fête avec compétence et doigté, et à M. Laot qui dirigea de main de maître le concert qui était son œuvre au point de vue choix artistique, et qui avait su réunir autour de lui les meilleurs éléments de notre ville pour nous faire entendre de la belle musique comme on en n'entend pas souvent à Hanoï.

Bravo les Bretons — c'était parfait et l'Armoricaine a remporté un gros succès dont peuvent être fiers les membres du comité, le dévoué président, M. le commandant Grenès, et le président d'honneur, M. l'intendant général Willotte.

À l'issue du banquet, répondant à l'aimable invitation du Comité de l'Armoricaine, les médaillés militaires se rendirent au Cinéma Palace pour assister à la belle soirée qui fut donnée.

---

### Mariage (L'Avenir du Tonkin, 30 décembre 1922)

L'« Armoricaine ». — L'assemblée générale prévue par l'article 12 des statuts a eu lieu le mercredi 27 courant à 9 heures du soir au siège de l'Amicale.

La plus grande partie des sociétaires présents à Hanoï avaient répondu à l'appel du Président.

Le comité au complet était réuni autour de M. l'intendant général Willotte, président d'honneur, qui, par sa présence à chaque réunion, témoigne du bienveillant intérêt qu'il porte au groupement, et de M. le chef de bataillon en retraite Grenès, président de la société.

La situation a été exposée : l'Armoricaine devient chaque jour plus prospère, tant par le nombre des adhérents que par ses ressources financières ; elle a su s'attirer l'estime et la sympathie de tous, et ses membres reçoivent partout le plus bienveillant accueil. Les Bretons qui ont eu recours à son aide ont toujours reçu entière satisfaction.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité ce compte-rendu.

Le budget de l'année 1923 a été examiné et voté. Il envisage un bal qui sera donné en février ou mars prochain et où les sociétaires sont invités à venir en costumes bretons.

Une excursion en baie d'Along sera organisée pour les fêtes de Pâques.

Enfin, une fête comprenant un concert suivi de bal sera donné en novembre ou décembre 1923.

On a ensuite procédé à l'élection d'un membre du comité en remplacement de M. l'officier d'administration Lano, démissionnaire. M. le médecin major Koun, tant estimé à Hanoï, a été élu avec une forte majorité.

La réunion s'est terminée par quelques chansons que MM. Le Moal, Donnard, Noël, Paugam ont fait entendre avec talent, et les Bretons se sont quittés satisfaits, regrettant que ces réunions intimes ne soient pas plus fréquentes.

---

<sup>2</sup> Jules Jaspas (1878-1963) : directeur des [Éts Gratry](#).

Le bal de l' « Armoricaïne ».  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 mars 1923)

Samedi, dans les salons de la Société philharmonique, gracieusement mis à sa disposition, l'Armoricaïne donnait une nouvelle fête — en l'espèce un bal — qui devait, comme toutes les réjouissances organisées par cet actif groupement, remporter un très vif succès, permettre à la colonie bretonne, fort nombreuse parmi nous, de se retrouver; aux invités, que n'avait point manqué de convier le comité soucieux d'être agréable dans la plus large mesure, de constater la bonne harmonie, la gaieté qui règnent au sein de l'Amicale bretonne. Les honneurs de la réception étaient faits de la façon la plus charmante par M. l'Intendant général Willotte, président d'honneur, M. le cdt Grenès, président, aidés par les membres du comité et leur famille. Comme nous l'avions laissé supposer, quelques costumes délicieux vinrent apporter une note du pays au milieu des toilettes exquises et des uniformes ou smokings élégants.

C'est ainsi qu'on pouvait voir madame Lardier en Ouessantine, accompagnée de son mari, M. Cardin en Quimerois, et leurs charmants enfants en tenue de Plougastel. Également en Quimerois, le docteur et M<sup>me</sup> Carlerré ; le capitaine et M<sup>me</sup> Le Gall en Bigoudens ; M<sup>me</sup> Carles en costume du bourg de Batz ; M<sup>me</sup> Michelot en costume de Concarneau ; le docteur et M<sup>me</sup> Kounes en costumes de Vannes ; M<sup>me</sup> Dartignenave en Pont l'Abbé.

Il y eut des danses et des rondes bretonnes. L'excellent orchestre qui animait ces danses se dépensa avec une parfaite obligeance.

Et une fois de plus, le soleil étant levé, les couples songèrent à se retirer, emportant de cette nouvelle fête de l'Armoricaïne un excellent souvenir.

---

L'amicale bretonne  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 avril 1923)

Le gala de l'Amicale bretonne eut lieu hier soir et remporta un grand succès. Le comique Nys fut fort applaudi.

---

L' « Armoricaïne »  
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 février 1924)

Les membres de l'Armoricaïne, amicale des Bretons du Tonkin, toujours soucieux de distraire leurs adhérents et leurs invités, donneront un bal à 2 heures le samedi 23 février 1924 dans les salons de la Philharmonique à Hanoï.

Ils seraient reconnaissants aux invités de venir en costumes bretons pour donner plus d'éclat à la fête.

Chaque membre aura droit à deux cartes d'invités. Carte gratuite valable pour une famille. Ces cartes seront exigées à l'entrée.

Le souper sera servi par M. Michelot,

---

Ceux qui nous quittent  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 février 1924)



L'Armoricaine. — Par suite de l'impossibilité d'avoir les musiciens avant 23 heures, le comité de l'Amicale bretonne a l'honneur de porter à la connaissance des membres de l'association et des nombreux invités que le bal qui doit avoir lieu à Philharmonique demain samedi 23 février courant sera précédé d'une partie concert dont voici le programme :

Soirée du 23 février 1924

I (a) Kenavo

(b) L'enclume

Chant : M. Combes

II Jour de noces (Griez)

Piano : M. Maillard

III Chants Bretons

M. Lenoff

IV Airs de « Rip » (Planquette)

Chant : M. François

V Le Biniou (air breton)

Piano et violon : M<sup>lle</sup> Larbalétrier ;

VI Tarentelle (Dubois)

Chant : M<sup>me</sup> François

Duo de la « Petit Mariée » (Lecocq)

Chant : M<sup>me</sup> et M. François.

Le piano d'accompagnement sera tenu par M. Maillard.

---

La fête de l'Armoricaine  
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 février 1924)

Nous voici à l'époque de l'année où les sociétés, les amicales, les groupements régionaux de notre ville donnent leur fête et vous voyons se manifester la plus charmante émulation.

Après les « Cadets de Gascogne », c'était, samedi dernier, le tour de l'Armoricaine ; sous peu, ce sera le tour des Anciens Légionnaires, puis de la « Cirrnéenne », puis des Médailleurs militaires. D'autres viendront encore s'inscrire au carnet mondain de la saison... Parlons aujourd'hui de la fête de l'Amicale bretonne à laquelle tout-Hanoi ou presque fut gracieusement convié, dans un cadre resplendissant de lumière, et les salons de la Philharmonique, fort obligeamment mis à la disposition des Bretons, apparaissaient manifestement trop petits pour contenir l'élégante et joyeuse assistance qui s'y pressa dès neuf heures et qui afflua au fil des heures, au fur et à mesure que d'autres obligations mondaines — car ce samedi fut particulièrement chargé — rendaient libres les invités.

À l'entrée se tenaient en délicieux costumes quimpérois ou bigouden : mesdames Carlerré et Legall [Le Gall] ; le capitaine Legall qui, accueillant les arrivants avec la plus exquise bonne grâce, distribuait à chacun de tort jolis programmes.

« Pour attendre, l'orchestre du bal », avait annoncé une note parue dans les journaux, quelques morceaux de musique et de chant seront donnés. » Et bien, sans vouloir diminuer en rien le mérite des excellents musiciens qui mènent les danses avec autant d'entrain que de dévouement, en général, jusqu'au lever du soleil, nous pouvons affirmer que les heures passèrent vite, et de façon bien agréable tandis que se succédaient sur la scène des artistes maintes fois fêtés parce que de grand talent : M. l'administrateur Maillard ; M. et M<sup>me</sup> François, par exemple.

Mais nous parlerons tout de suite d'un spectacle familial tout à fait charmant : celui de madame Larbalétrier assistant au piano, M<sup>lle</sup> P. Larbalétrier ; tandis que, grave et digne devant son pupitre, M. H. Larbalétrier s'apprêtait à jouer, accompagné par sa sœur *Le Biniou* (air breton).

Nous avons dit sans la moindre exagération de M. le capitaine Larbalétrier, qu'il était un musicien délicat, ses charmants enfants s'essayaient à conquérir le talent de leur père. Ils y arriveront très vite, ils nous l'ont assuré samedi.

Il n'est pas très aisé de parler de M. et de madame François sans risquer de tomber dans des redites.

Leur répertoire est inépuisable, on s'étonne de trouver chez des amateurs une science musicale. aussi étendue, et n'est-ce pas avec un plaisir nouveau que nous les avons entendus dans le duo de la « Petite Mariée » ?

Les « chants bretons » devaient naturellement avoir leur large place : ils trouvèrent en M. Lenaff et en M. Le Hire des traducteurs parfaits et fort amusants, qu'avaient précédé M. Combe avec « Kenavo » et l'« Enclume » qui recueillirent les applaudissements les plus flatteurs.

Bien avant minuit, le bal commença ; il fut très animé et les deux salles, toute la nuit, demeurèrent envahies par les couples dont la joie faisait plaisir à voir.

Citerons-nous toute cette brillante assistance ? La tâche est au-dessus de nos moyens. Mentionnons toutefois : le général en chef et madame Blondlat ; M. le procureur général et madame Toussaint ; M. l'intendant général, madame et M<sup>lle</sup> Willotte, le premier président de Cour et madame Favreau ; l'administrateur Châtel, directeur du cabinet et M. l'administrateur Jeanton, secrétaire particulier de M. le gouverneur général, et M<sup>me</sup> Jeanton ; M. l'ingénieur en chef des Travaux publics et madame Normandin ; le médecin en chef et madame Audibert ; M. Bertheux, sous-directeur des Finances ; le conseiller à la Cour et madame Collet ; le colonel et madame Verdier ; M. Delaye, directeur à Hanoi de la maison Denis frères d'Indochine ; M. Darles, inspecteur général des agences de l'Union indochinoise et africaine, et madame Darles ; M. Bernhard, directeur à Hanoi de la Société des Distilleries de l'Indochine, et madame Bernhard ; M. Gosselin, directeur de la Société coloniale des Grands Magasins réunis ; le conseiller à la cour et madame Marchall ; M. l'administrateur des Services civils et M<sup>me</sup> Maurice Devée ; la comtesse et M<sup>lles</sup> de Louvencourt ; le substitut général et madame Rozé ; le substitut général Nicolas ; le garde général des Forêts et madame Ducamp ; le premier adjoint au maire de la ville de Hanoi et madame Sicard ; le capitaine et M<sup>me</sup> Bellié ; M. l'administrateur Valette, du gouvernement général ; l'administrateur et M<sup>me</sup> Détrie, du gouvernement général ; le sous-intendant militaire et M<sup>lles</sup> Petitgirard ; le colonel Magnabal ; le docteur Jitormisky ; M. et M<sup>me</sup> Louis Villon ; l'inspecteur de la garde indigène, commandant la brigade à Hadông ; M<sup>mes</sup> et M<sup>lle</sup> Treuille ; M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Laurent ; M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Blancsubé.

Nous ne ménagerons pas nos félicitations au comité de l'Armoricaine. M. le commandant Grenès, président ; M. le docteur Carlerri, vice-président ; M. l'officier d'administration Pengam, trésorier, pour le magnifique succès de leur fête, et nous les remercierons au nom de la population de notre ville puisqu'aussi bien tout-Hanoi se retrouva samedi soir au milieu des Bretons qui l'avaient si aimablement invité.

---

Solidarité  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 mars 1924)

Hier, aux obsèques de madame Hamon, la regrettée femme de M. Hamon, maréchal des logis du 4<sup>e</sup> d'artillerie, l'Armoricaine s'était fait un devoir d'envoyer une délégation importante et de déposer une superbe couronne de fleurs sur la tombe de la défunte.

À la tête de la délégation, nous avons remarqué M. l'intendant général Willotte, président d'honneur, et M. le commandant en retraite Grenès, président de l'Armoricaïne.

---

La soirée de l' « Armoricaïne »  
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 novembre 1924)

Belle fête que celle de cette amicale. Très gros succès par le dévoué Comité qui a, à sa tête, M. le commandant Grenès, très gros succès pour les musiciens groupés sous la baguette de M. Laot. Les Bretons nous ont en effet régalez de musique.

Tout de suite, une petite réserve, cependant, comme pour toutes les soirées de ce genre. Pourquoi ne pas commencer le concert à 9 heures précises ?

La salle n'est-elle qu'aux trois quarts pleine ? Mais ses occupants, d'Euterpe amateurs fervents, sont respectueux du jeu des artistes et bien décidés à jouir de la volupté qu'ils sont venus chercher. Tandis qu'attendre les retardataires, c'est provoquer de leur part des discussions, des bousculades, fâchés qu'ils sont et de ne point avoir de place et de trouver le concert si peu entamé, car de la musique, ils semblent se désintéresser quelque peu. Et sans doute, samedi dernier, n'ont-ils peut-être pas trop perdu à manquer l'extrait de la suite « En Bretagne » de Rhéne Bâton, car cette suite, si je ne m'abuse, est écrite pour piano ; et dans la transcription pour le petit orchestre, je n'ai pas trouvé, simple impression personnelle, mais je tiens cependant à la noter, cette allégresse, cet allant, ce parfum d'Alleluias dans l'azur neuf du Printemps, que « Dimanche de Pâques » m'offre au piano.

Par contre, très belle exécution du « Roy d'Ys », de Lalo. En entendant cette ouverture, je songeais, le cœur serré, à l'angoisse de cette longue vie d'homme, tout consacrée à la musique. méconnue jusqu'au jour du tardif triomphe ; en 1888, Lalo avait 65 ans (il devait mourir en 1892), l'opéra-comique donne son *Roi d'Ys*, et c'est la gloire. Et dans l' « Aubade », si pathétique dans sa navrante simplicité, (M. Martin l'a bien senti), rare morceau où s'associent étroitement la musique et les vers, je retrouve un écho de cette détresse et de ce **dén**uement.

La réputation de M. Dervaux n'est plus à faire. Nous l'avons retrouvé très maître de son violon, dans le rondo capricieux de Saint-Saëns.

Le danger de ces morceaux de bravoure, au violon, est que, composés par des virtuoses, ils délaissent le plus souvent l'accompagnement.

Saint-Saëns, au contraire, aussi bon pianiste que violoniste (rappelez-vous sa *Sonate en ré mineur* pour ces deux instruments), Saint-Saëns a fait, de ce rondo, une œuvre parfaite pour l'équilibre et la composition. À peine reprocherai-je aux exécutants d'avoir pris le mouvement un peu lent. Je me souviens qu'Enesco le prenait plus vif, ce qui lui permettait, par contraste avec les mouvements plus alanguis, de mettre en relief l'admirable fantaisie du poème.

D'Elgar, je ne connais rien et ne puis le juger sur une simple audition, si « Capricieuse » soit-elle ; mais elle m'a procuré un vif plaisir, grâce en soient rendues à M. Dervaux. Un mot sur M. Martin, dont « l'Aubade » m'avait touché, je l'ai dit plus haut : ce chanteur est très maître de sa voix, ce qui lui permet de s'attaquer à des morceaux tels que le *Rêve de des Grieux* [Massenet].

Je n'ai pas encore parlé de M. Decottegnie, dont le violoncelle avait déjà chanté au cours de l'ouverture du « Roy d'Ys ». Il est regrettable de ne pas l'entendre plus souvent. Sa présence a permis à M. Laot de donner des extraits des « Impressions d'Italie » de G. Charpentier. Je me souviendrai longtemps de cette sérénade où pleure le violoncelle, M. Decottegnie possède à merveille son instrument. C'est une joie de l'entendre, on se laisse entraîner à sa suite dans les régions lointaines du rêve le plus

passionné et c'est comme meurtri, avec l'amer regret du présent tôt passé, qu'on retombe au réel.

Encore faut-il dire que, pour Charpentier, l'absence de quelques violons de plus s'est fait sentir ; les crescendos ont perdu de leur force, de leur ampleur, et les diminuendo par contre, eussent aimé à être amenuisés davantage. C'est à M. Decottegnie, jouant seul, que je veux en revenir, car c'est là qu'il triomphe. Il nous a donné « Koi Nidrel » L'auteur en est-il ce Max Bruch, compositeur allemand, dont, voici plusieurs années, j'entendis à Cologne un oratorio ? Son morceau est bien joli. Je ne saurais trop remercier M. Decottegnie d'avoir clos le concert par les « Variations symphoniques » de Boëllmann, morceau d'allure classique, dont les tonalités et les accords sont de l'orgue, exécuté à la perfection, véritable béatitude des oreilles.

Une seconde partie, *Évocation du pays d'Armor* (scène et chants bretons) nous a permis d'admirer de fort jolis costumes et d'applaudir de belles tirades. C'était naïf, sans façons et du plus gracieux effet.

Bravo Bretons ! Aimez, du sein de vos familles fortes et fécondes, votre vieille Patrie d'Armor. Sur la terre d'Exii, avec amour, évoquez la.

Je veux au sol natal, farouche enraciné  
Garder la liberté de courir par nos plaines ;  
À l'abri des remous de nos vagues humaines.  
Aimer, vivre et mourir la même où je suis né.

Si ce vœu du poète paysan, doué de mérite et de gai savoir, pour vous ne s'est pas réalisé, que, du moins, soit comblé votre ultime désir.

Quand la Camarde enfin aura clos ma paupière  
Je veux dormir en paix près de mon vieux clocher  
Afin que mes enfants reviennent se pencher.  
Sur la terre abritant ma demeure dernière.

Que du moins nos remerciements aillent à ces jeunes Bretonnes dont la grâce ressuscita à nos yeux, dans le traditionnel costume, l'enchanteresse Viviane. J'ai nommé M<sup>me</sup> Prévost et M<sup>lle</sup> Pengam, aux voix fraîches et touchantes ; mademoiselle Ride au costume si parfaitement seyant, combien d'autres aurai-je aimé contempler en ces atours,

Car je connais des fleurs de flamme  
Faites d'or, de myrrhe et d'encens  
Et, sous leur coloris puissant  
J'ai senti palpiter leur âme.  
Ces fleurs là sont les fleurs sacrées,  
Qui, loin des chemins, à l'écart,  
Comme de belle œuvres d'art.  
Gagnent encore d'être ignorées.

\*  
\*   \*  
\*

Jamais les salons de la Philharmonique, même si nous remontons à la soirée de gala donnée en l'honneur de M. le maréchal Joffre, n'ont connu aussi nombreuse et aussi élégante assistance. L'Armoricaine avait lancé des invitations par tout et à tous ou presque (Si d'aucuns furent oubliés, ce fut bien malgré elle) et tous et toutes

répondirent avec empressement. Dans ces conditions on comprendra que nous ne donnions aucun nom. Il faudrait citer tout Hanoï et pas mal de personnes des environs.

On s'écrasa littéralement, mais on s'amusa beaucoup. Le bal commença à minuit dans un très joli décor de verdure et de lumière ; on distribua quelques objets de cotillon qui, joints aux forts jolis programmes, constitueront autant de souvenirs de cette belle fête.

M. L. Michelot, le sympathique propriétaire de l'Hôtel du Coq d'or, à droite et à gauche d'un buffet garni de choses succulentes comme toujours, avait fait dresser des rangées de petites tables très coquettes avec des lampes de couleur ; cet agencement nouveau plut beaucoup. Il nous faut féliciter MM. L. Michelot et Delahaye de leur initiative, comme aussi de leur parfaite constante amabilité.

En terminant, au nom de tous, remercions. le cdt Grenès, président, et le comité de l'Armoricaine, pour leur large et si aimable hospitalité ; M. Laot et ses musiciens ; M<sup>me</sup> Prévost, M<sup>lle</sup> Pengam, M. Martin, tous artistes de talent qui ont bien voulu prêter leur précieux concours et saluons respectueusement M. le président d'honneur de l'Armoricaine. M. l'intendant général Willotte, madame et mademoiselle Willotte qu'on était si heureux de rencontrer à toutes les fêtes et qui, au regret de tous, vont nous quitter prochainement.

---

Armoricaine  
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 novembre 1924)

Comme suite à la belle fête donnée le 16 novembre dernier par l'Amicale bretonne du Tonkin dans les salons de la Philharmonique, le comité de l'Armoricaine avait préconisé un banquet et la date du 30 novembre 1924 avait été choisie pour permettre aux membres de cette amicale habitant l'Intérieur de pouvoir, en même temps, assister à l'inauguration de la foire de Hanoï.

L'appel fait par l'Amicale bretonne à ses sociétaires n'est pas resté vain et cela trouve que même loin du pays d'Armor, les Bretons savent se grouper et s'entraider.

Plus de 60 adhésions sont déjà parvenues au comité et le banquet aura lieu dans une des salles de l'Hôtel Métropole à Hanoï le 30 novembre 1924 à 12 heures.

Que les retardataires se pressent car il n'y aurait plus de place.

---

Armoricaine  
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 décembre 1924)

L'Amicale bretonne du Tonkin a donné son banquet annuel dans les salons de l'Hôtel Métropole à Hanoï, le 30 novembre 1924, à midi

Une soixantaine de Bretons et Bretonnes avaient répondu à l'appel du comité et s'étaient groupés autour de lui pour remercier leur président d'honneur de l'activité qu'il a toujours déployée pour la bonne marche de l'Armoricaine et lui souhaiter bon voyage puisque M. l'intendant général Willotte doit prochainement rentrer en France.

Au dessert, M. le commandant Grenès, président de l'Amicale, prononça le discours suivant :

« Monsieur l'intendant général,  
Mesdames,  
Messieurs,

Les événements, que nous croyons diriger et qui, souvent, nous dépassent, amènent parfois des dénouements bien imprévus. Un fait insignifiant articulé par d'autres événements, nous a mis dans l'obligation, malgré notre volonté contraire nettement exprimée *urbi et orbi*, de donner notre banquet dans cette même salle où, il y a trois ans, naissait à la vie une enfant jolie — toutes les Bretonnes le sont — et qui a déjà fait parler d'elle : « L'Armoricaine ».

C'est dans cette salle, en effet, que notre Amicale vint au jour ; notre sympathique camarade, le docteur Carlerré, était présent, mais il n'eût pas à faire application de son art. Ce fut M. l'intendant général Willotte, un docteur dans la science du droit, qui se chargea de recevoir l'enfant, de l'attifer d'après les rites, de l'armer et d'en faire la présentation à M. le résident supérieur chargé d'inscrire l'enfant sur les registres de la vie sociale.

Nous pouvons donc dire, sans être taxé de la moindre exagération que M. l'intendant général Willotte est le père de « l'Armoricaine ». Et pendant trois ans, ce père se dépensa sans compter pour la prospérité de notre Amicale : son inépuisable bienveillance est acquise à tous les membres de notre société et, surtout, aux petits et aux faibles.

Et quel est celui d'entre nous, Messieurs, qui n'a pas ressenti un jour les féconds effets de cet inlassable dévouement ?

Dans sa vie journalière, l'Armoricaine fut toujours suivie pas à pas par M. l'intendant général Willotte, et dans les heures difficiles, quand la charge dont votre confiance m'a investi se trouvait trop lourde à mon bras, j'étais sûr de trouver le réconfort de notre président d'honneur.

Hélas ! Mesdames et Messieurs, l'Armoricaine va perdre son père, et tous les Bretons sort dans la peine. Mais, non seulement nous resterons toujours unis par le cœur à M. l'intendant général Willotte, mais comme les Bretons, malgré leurs 200 000 morts de la Grande Guerre, colonisent en France et dans toutes les parties du monde, qu'ils ont des amicales à Paris, Lyon, Marseille, Toulon, Bordeaux, Madagascar, etc., nous arriverons bientôt à cimenter ensemble toutes ces amicales, et à en constituer une fédération. Nous aurions alors le bonheur d'être, avec M. l'intendant général Willotte, les membres d'une même et vaste association de Bretons.

Qui sait même si, un jour, nous n'aurons pas M. Willotte comme délégué au Congrès panceltique ?

M. l'Intendant général,  
Madame,

Vous allez, dans quelques jours, quitter notre bienaimé Tonkin pour vous installer à Paris. Permettez-moi, au nom de tous les Bretons de l'Amicale, de vous présenter, ainsi qu'à mademoiselle Willotte, nos meilleurs souhaits d'excellent voyage et de parfaite santé à votre retour en France.

M. l'Intendant général, tous nous vous regretterons beaucoup, mais vous serez toujours présent au moyen de nos assemblées.

Mesdames, Messieurs, je lève mon verre à monsieur l'intendant général Willotte, à madame et à mademoiselle Willotte. »

Le Président remercia également les membres de l'Amicale de s'être groupés en nombre imposant autour du comité et, en particulier, ceux qui n'avaient pas craint d'accomplir le trajet de Haïphong abord pour venir dire au revoir à notre président d'honneur.

M. l'intendant général Willotte, très ému des nombreuses marques de sympathie et d'estime qui lui étaient ainsi témoignées, répondit par un discours où il rappela les beautés du pays d'Armor, ses rochers, ses landes, ses chênes, ses sapins, ses champs de blé noir, anal que les sifflements des brises où se mêlent les plaintes des âmes en peine, des *anaons* qui errent avec les vents.

Nous ne saurions, du reste, mieux faire que de citer ce discours d'une réelle beauté littéraire et où les Bretons ont retrouvé des souvenirs chers à leur cœur :

« Mon cher Président,

Je suis très touché de la façon trop élogieuse dont vous appréciez ma participation à l'organisation et au développement de l'Amicale bretonne du Tonkin. J'y suis très sensible et vous en remercie de tout cœur.

Mes chers Compatriotes,

C'est la dernière fois que je me trouve au milieu de vous et j'en éprouve une profonde émotion.

Je m'étais attaché à votre Société et c'était, pour moi, une grande satisfaction chaque fois que je pouvais lui être utile.

Mes regrets de vous quitter sont toutefois atténués par l'espoir que le pourrai encore, devant habiter Paris, vous rendre les services qu'un Parisien peut rendre à un colonial et rester ainsi en relation avec vous.

Votre Président connaîtra mon adresse et, pour que je vous apporte l'aide dont je pourrai disposer, il vous suffira de m'écrire ou de venir me voir, Paris étant une escale obligatoire pour tout Breton d'Indochine rejoignant l'Armorique.

Avant de lever nos verres en l'honneur de la Bretagne, donnons un souvenir à notre vieux pays natal, à ses rochers et à ses landes, à ses chênes et ses sapins, à ses champs de blé noir.

Le mois d'octobre a vu finir les beaux jours des « Pardons ».

C'est actuellement le mois de novembre, le mois noir, « er miz du ».

Le ciel est gris et les mauvais temps de suroît lancent la grande houle venue du fond de l'Atlantique à l'assaut des falaises de granit. »

C'est le mois des trépassés. Du fond des chaumières closes, on entend passer sur la lande le char de la mort, le char de « l'ankon », aux essieux mal graissés.

Aux sifflements des brises se mêlent les plaintes des âmes en peine, des « anaon » qui errent avec les vents.

Mais c'est aussi le temps des veillées et les anciens combattants de la Grande Guerre racontent leurs hauts faits, réunis autour de l'âtre en buvant des bolées.

On les écoute, comme on écoutait, dans les cérémonies druidiques, les bardes chanter les exploits des preux.

Les Bretons ont été, de tout temps, des héros d'épopée.

C'est, en effet, dans la péninsule Armoricaire, dans la forêt de Brocéliande, la forêt des enchanteurs et des fées, réduite aujourd'hui à la forêt de Paimpont, mais qui s'étendant autrefois de Fougères à Quintin et à Corlay et de Dinan à Redon et au Faouët, que se déroulèrent les aventures des chevaliers de la Table Ronde dont l'ordre fut créé par le roi Arthur.

C'est dans la forêt de Brocéliande que les druides eurent leurs écoles et c'est là que naquirent les lais bretons et la vieille chanson de geste, célébrant les grands coups d'épée des paladins et qui, chantée d'abord par les gardes d'Armorique et traduits plus tard en longue romane, inspire la poésie du moyen-âge. »

Les Duguesclin, les Richemont, les Clisson, les ? , les Bisson, les Chouans, que Napoléon qualifia de géants, continuèrent l'épopée bretonne qui n'est pas terminée.

Voici ce que je viens de lire dans le « Journal des débats <sup>3</sup> » et dans la « France militaire » :

La Légion d'honneur à un héros breton

---

<sup>3</sup> Du 13 septembre 1924, p. 3.

On nous écrit de Lorient : « Une émouvante cérémonie s'est déroulée à Belz, à l'occasion de la remise de la croix de la Légion d'honneur à un glorieux sergent de marsouins du 2<sup>e</sup> Colonial, de Brest, M. Alexandre Laurent, dont les exploits sont légendaires.

Ce héros fut de toutes les attaques et participa aux missions les plus périlleuses. On l'avait surnommé « Tue-Boche ».

Aveugle de guerre, amputé de la main droite, atteint de surdité partielle, Laurent porte encore les traces de quarante-trois blessures reçues en novembre 1914 (mil neuf cent quatorze) dans les tranchées. Modeste, il n'avait jamais voulu solliciter le ruban rouge auquel il avait droit, et ce fut à son insu que ses amis intervinrent en sa faveur avec, d'ailleurs, cette crainte qu'il ne refusât. De même, il ne voulut aucun cérémonial pour la remise de cette croix ; mais c'est au milieu de la population, des drapeaux des anciens combattants, et des orphelins de la guerre, que son cousin, l'abbé Le Bayon, héros de Verdun, la lui remit.

La chorale de Belz ouvrit et ferma le ban. en breton,

Cela est beau

*En dra-zé zon brao.*

Mais noblesse oblige et il faut.

Il faut que les Bretons conservent les traditions de leurs vieux et continuent à se conduire comme des chevaliers, valeureux dans leurs batailles, secourables aux faibles et aux opprimés, droits toujours. Comme ils sont tenaces, ils n'y failliront pas.

Depuis son appareillage, notre société « L'Armoricaine » a navigué jusqu'à ce jour sans encombre, comme un beau navire qui s'en va fièrement à travers les mers vers ses destinées, toutes voiles dehors.

Elle a arboré aujourd'hui ses grands pavois.

Je lui souhaite d'avoir toujours bonne brise de l'arrière.

À Dieu vat,

Je bois à la Bretagne, le plus beau pays après celui du Ciel, a dit notre compatriote, le père Savin, des Missions étrangères du Tonkin.

« Je bois à la santé de chacun de vous.

« D'hon yehed. »

Nous avons remarqué parmi les personnes ayant pris part au banquet : madame et monsieur l'intendant général Willotte ; madame et monsieur le commandant Grenès ; madame, mademoiselle et monsieur l'officier d'administration Pengam ; madame et monsieur Baron ; madame et monsieur Coatanea ; mademoiselle et messieurs Niochet ; madame et le capitaine Fraysse ; madame et monsieur Martin ; madame et mademoiselle Goujon ; madame et monsieur Fouilley (?) ; madame et monsieur Le Moing ; mademoiselle et monsieur Ludo ; madame et monsieur Chevallier ; messieurs le docteur Carlerré, Douguet, Enand, Rigault, Ropars, Le Besco, Derrien, Guillou, Le Mouroux, Mahé, Bothorel, etc . etc.

Qu'on nous excuse de ne pas citer tous les noms.

Au dessert, madame Baron et le sergent Donnard nous régalerent de chansons bretonnes. M. Martin nous détailla en artiste *La Paimpolaise*, le *Biniou* et *Kenavo*, et M. Ricaud nous donna le plaisir de l'entendre dans une vieille chanson de terroir.

La salle avait été gracieusement décorée et le menu fort bien présenté, comme il est d'usage, du reste, à Métropole. Le comité doit ses vifs remerciements à la Direction de cet Hôtel pour l'organisation parfaite du banquet et en particulier au chef cuisinier qui a su faire apprécier l'excellence des mets servis par cet établissement hors pair.



Le banquet des Bretons fut réellement une splendide fête de famille, et nous pourront dire aux camarades qui n'eurent pas l'heur de s'y rendre, comme autrefois Henri IV à Crillon : « Allas ! paour Loïc, nous avons mangé des crêpes à Métropole et tu n'y étais pas. »

---

Hanoï  
Obsèques  
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 décembre 1924)

Jeudi, à 4 h. 30 de l'après-midi, ont eu lieu les obsèques civiles de M. Jean Laot, professeur au collège du Protectorat, enlevé subitement des suites d'une affection cardiaque le 23 décembre.

Le deuil était conduit par M. Schlumberger, directeur du collège du Protectorat, et M. le cdt Grenès. président de l'Armoricaine.

Sur la tombe du défunt, ces messieurs ont prononcé chacun un discours.

Nous renouvelons à la famille, au corps de l'enseignement et eux amis nos condoléances.

---

Chez les Bretons  
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 février 1925)

Les membres de l'Armoricaine, amicale bretonne du Tonkin, se sont réunis, dimanche matin, à dix heures, en assemblée générale au siège de la société, 91, rue Paul-Bert, en vue de procéder au renouvellement annuel du comité ; les membres de l'Amicale absents d'Hanoï avaient fait parvenir leur bulletin de vote par correspondance.

Voici la composition du nouveau comité :

Président : M. Yves.Grenès, présidant sortant. ; Vice-présidents : MM. Coatanea et Hervo ; Trésorier : M. Le Besco ; Trésorier-adjoint : M. Morvan ; Secrétaire : M. Martin ; Secrétaire adjoint : M. Derrien ; Membres : MM. Guillou, Le Bougnec et Pengam.

Restait également, en raison du départ de M. l'intendant général Willotte, si regretté par tous les membres de l'Armoricaine, à nommer un président d'honneur. À cet égard, l'unanimité des suffrages se porta spontanément sur M. Douguet, administrateur de 1<sup>re</sup> classe des services civils au Gouvernement général de l'Indochine, dont la bonté et le dévouement à l'Amicale sont bien connus de tous ; et M. Douguet, touché de cette marque de sympathie, accepta au milieu des applaudissements unanimes et joyeux de ses compatriotes.

---

HANOÏ  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 mars 1925)

À l'Armoricaine. — Le nouveau comité de l'amicale bretonne du Tonkin s'est réuni samedi dernier à dix-huit heures trente en assemblée mensuelle obligatoire dans la coquette salle de réunion de l'amicale, 6, rue Paul-Bert.

Après exposé par M. Le Besco, trésorier, de la situation numérique et financière, divers vœux émis furent mis aux voix et refusés ou adoptés suivant le cas.

Le plus important de ceux-ci, voté à l'unanimité, fut la décision prise de constituer au siège de l'amicale une bibliothèque.

Le comité décida d'affecter à cet effet un premier crédit de 50 p. Cette somme (comme toutes celles qui pourraient être éventuellement consacrées dans l'avenir au même but) sera destinée à l'achat d'ouvrages traitant principalement de la Bretagne, et écrits de préférence par des auteurs bretons.

Le comité informe également ses membres et ses nombreux amis qu'il acceptera avec reconnaissance tous les ouvrages neufs ou usagés qu'ils voudront bien lui faire parvenir.

---

Une fête de charité au profit des veuves et des orphelins de Penmarch  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 septembre 1925)

Placée sous le haut patronage de la personnalité éminemment sympathique de M. le secrétaire général du Gouvernement général Robin, la fête de charité donnée samedi dernier dans la jolie salle du Cinéma Palace, avant de clôturer la souscription en faveur des orphelins de Penmarch, a remporté un très beau succès.

Parmi les notabilités groupées autour de M. le secrétaire général du gouvernement général Robin nous avons remarqué : M. Toussaint, directeur p.i. de l'administration judiciaire en Indochine ; M. Norès, directeur du contrôle financier ; M. l'administrateur en chef des colonies Alberti ; le chef d'escadron Chadebec de Ladevèze, chef de la maison militaire du gouverneur général ; l'administrateur Delsalle, chef de cabinet de le résident supérieur, et M<sup>me</sup> Delsalle ; etc., etc.

Le comité de l'Amicale bretonne ; M. le commandant Grenès ; M. l'officier d'administration Pengam ; M. l'officier d'administration Harand ; M. Coatanea, réservait, à l'entrée, le meilleur accueil au public, tandis que les deux charmantes filles de M<sup>me</sup> et M. le commandant Grenès vendaient de fort jolis programmes. Deux heures durant, musique, chants, récits, charmèrent la nombreuse et élégante assistance. Voici, d'ailleurs, le programme qui permettra déjuger avec quel goût il avait été élaboré :

PROGRAMME

1<sup>re</sup> Partie

1° Orchestre Marche Bretonne : Fritsch.

Fanfare du 9<sup>e</sup> colonial, chef de fanfare : Fournier.

2° Angelus de la Mer : Goublier.

Duo avec film par M<sup>lle</sup> Garel et M. Colin.

3° « Cypris », divertissement pour cornet à piston d'A. Petit.

4° Récit Ceux de la Vienne d'Anatole Le Braz, par M<sup>lle</sup> Berton.

5° Bengali X.

Dis-moi bergère d'A. Valsein, par madame T.

6° Jongleur de Notre-Dame, légende de la Sauge) de Massenet.

Les Berceaux de G. Fauré par M. Colin.

7° Grand air de Louise de Charpentier.

La Cavatine du Barbier de Séville, de Rossini, par M<sup>lle</sup> Garet.

8° Orchestre le Chemineau par Lerou.

2<sup>e</sup> Partie

« Les Uns chez les autres »

Comédie en un acte de M. Paul Giafferi, jouée pour la première fois en 1922 à l'Odéon.

M. Dubois : M. Boucher.

M<sup>me</sup> Dubois : M<sup>me</sup> T.

M. Dupont : M. Colin.

M<sup>me</sup> Dupont : M<sup>lle</sup> Berton.

Disons que tout le monde, sans distinction, a été fort applaudi. C'était justice d'ailleurs, car chacun se prodigua au service de la bonne cause, sans oublier M<sup>lle</sup> Collinet de la Salle qui tint, à maintes reprises, le piano d'accompagnement, et qui sut faire apprécier une fois de plus son beau talent.

Une fête sans bal serait une fête incomplète : comme le concert, le bal fut très réussi : l'orchestre de M. Troupin étant infatigable. On soupa entre-temps, très gaiement, au buffet fort appétissant tenu par M. L. Michelot.

Nos sincères félicitations aux organisateurs de cette belle fête si bien réussie et, en particulier, à M. Derrien, qui se dépensa beaucoup pour réussir pleinement.

---

Le 11-Novembre à Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 novembre 1925)

.....  
Une catastrophe de la dernière heure devait priver le cortège d'un char qui eut peut-être enlevé un des premiers prix : le char de l'Armoricaine avec des Bretons et des Bretonnes en costume, avec des joueurs de biniou et des buveurs de cidre : malheureusement, le char, en quittant son garage, heurta un des piliers de la porte et s'écrasa ; le malheur était irréparable.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 février 1926)

La fête annuelle de l'Amicale bretonne 1926, l'Armoricaine, sera donnée le 20 février 1926, à 21 heures, dans les salons de la Philharmonique. Cette soirée comprendra une partie concert et un bal.

L'assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 28 février (non le 15, comme précédemment annoncé) et le banquet traditionnel suivra cette assemblée générale.

---

La fête annuelle de l'Amicale bretonne  
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 février 1926)

C'est donc samedi prochain à 21 heures que sera donnée, dans les salons de la Philharmonique, la fête annuelle de l'Amicale bretonne qui comprendra une partie concert, une pièce de théâtre, un grand bal.

Au programme du concert, figurent :

a) La Marche gothique, de Casadesu ; Petite suite de Busser, exécutés par un orchestre composé des meilleurs artistes amateurs de la ville.

b) Des chansons bretonnes de Rhené Bâton, chantées par madame Vincenot.

c) Des Extraits du « Roi d'Ys » et de « Sigurd » chantés par madame Ballieu.

d) Un solo de texte par M. Neau.

La pièce de théâtre « Gardien de phare » du répertoire du grand Guignol est celle qui a obtenu dernièrement sur la scène de la Philharmonique un si beau succès.

Enfin, M. Egnamed se fera entendre dans son répertoire comique.

On le voit, rien n'a été négligé pour assurer un complet succès à cette belle soirée pour laquelle de nombreuses invitations ont été très aimablement lancées.

---

Amicale bretonne du Tonkin  
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 février 1926)

Répondant à l'aimable invitation de l'Amicale bretonne du Tonkin, une assistance nombreuse se trouva réunie samedi soir, dans les salons de la Philharmonique, où le plus aimable accueil lui était réservé — et anima le bal qui devait occuper agréablement la deuxième partie de la nuit.

Un orchestre dirigé par M. le commandant Larbalétrier procura aux amateurs de bonne musique quelques instants délicieux, car la *Marche gothique* de Casadessus et *Petite Suite*, de Büsser trouvèrent une exécution irréprochable.

M. Neau, flûtiste distingué, qu'accompagnait au piano madame Dorret, joua *Églogue* de J. Mouquet, qui fut donné, disait le programme, au concours du Conservatoire de Paris, en 1909. C'est un morceau hérissé de difficultés qui semblèrent ne point embarrasser un artiste de talent comme M. Neau.

Madame Ballieu, qu'accompagnait au piano M. de Saint Michel Dunezat, chanta ensuite *Le Roi d'Ys* (air de la noce bretonne) et les chansons de Miarka, de A. Georges. On ne se lasse pas d'entendre madame Ballieu, tant sa voix est agréable et expressive.

Les « gardiens de Phare » firent à nouveau frémir l'assistance, tandis que la mer déchaînée mugissait dans les coulisses avec un réalisme saisissant.

Et pour se remettre d'une aussi forte émotion, M. Demange<sup>4</sup>, qui réussit aussi bien dans le tragique que dans le comique, vint prodiguer au public, avec une bonne grâce charmante, les trésors de son répertoire, et la salle qui, tout à l'heure, était glacée d'effroi au jeu savant de MM. Egnamed et Rendiane, se dérida bien vite, s'échauffa, trépigna de joie et récompensa par des tonnerres d'applaudissements M. Demange.

Un bal succéda au concert et ce fut plaisir de voir l'entrain des couples. Il y avait là de très gracieuses jeunes filles et jeunes femmes, de bien jolies toilettes.

Sur le coup de 2 heures, le comité de l'Amicale distribua des objets de cotillon, des des musiques, des serpentins : bref, chacun s'amusa beaucoup et très franchement.

Aussi, en remerciant l'Amicale bretonne d'avoir convié la population hanoïenne à sa fête annuelle, nous sommes certain de traduire les sentiments de gratitude de tous les invités qui emportèrent le meilleur souvenir de cette aimable réception, très dans la bonne tradition sous tous les rapports.

---

Armoricaïne du Tonkin  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1926)

Le vingt huit février, à dix heures trente du matin, les membres de l'Amicale se sont réunis, sur la convocation de monsieur le président Grenès, au siège de la Société, en vue de procéder au renouvellement du comité, conformément à l'article 12 des statuts.

Membres du Comité à élire : 11.

Ont été élus : messieurs Douguet, Le Besco, Grenès, Rigault, Morvan, Le Bougnec, Derrien, Laurans, Piriou, Raoul, Guillou.

En vue de constituer le bureau, les membres du nouveau comité se sont réunis, au siège de la société, le mardi 2 mars à 18 heures trente.

Le bureau est ainsi constitué :

Président d'honneur, M. Douguet, administrateur de 1<sup>re</sup> classe des Services civils.

---

<sup>4</sup> Maurice Demange (1906-1931) : fils de [Victor Demange](#).

Président, M. Grenès ;  
Vice-Présidents, messieurs Rigault, Laurans ;  
Trésorier, M. Le Besco ;  
Trésorier adjoint, M. Raoul ;  
Secrétaire, M. Derrien ;  
Secrétaire adjoint, M. Morvan ;  
Membres, MM. Piriou, Le Bougnec, Guillou.

---

La fête de l'Amicale bretonne  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 décembre 1926)

Samedi soir, beaucoup de gaieté, d'entrain, et de bien jolies toilettes dans les salons de la Philharmonique où l'Amicale bretonne, qui y donnait son bal annuel, avait convié la population de Hanoi. Accueil charmant du comité, présidé par M. le commandant Grenès, entouré de madame Grenès et de ses charmantes filles ; de M<sup>e</sup> Piriou, de MM. Rigault, Le Besco, le capitaine et madame Laurans, M. Desriens ; orchestre parfait ; buffet chargé d'excellentes choses et très bien tenu par M. et M<sup>me</sup> Mourguès, les aimables propriétaires de l'Hôtel des Colonies ; la réussite fut complète.

M. le gouverneur général et madame Pasquier ; M. le résident supérieur et madame Robin qu'on est toujours si heureux de voir au milieu des Bretons. On remarquait encore beaucoup d'autres notabilités civiles et militaires ; citer des noms est impossible tant l'affluence était grande.

Merci, au nom de tous, à l'Amicale bretonne qui sut si bien recevoir et distraire ses nombreux invités.

---

Amicale bretonne  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 février 1927)

L'an mil neuf cent vingt sept, le 2 février, à 10 heures, les membres de la société se sont réunis sur la convocation du président, au siège de l'amicale, en assemblée générale régulière de février prévue par l'article 12 des statuts.

Dans l'ensemble, 34 membres avaient répondu à l'appel et le quorum prévu par l'article 13 des statuts était atteint.

Ordre du jour

Budget de 1926

Renouvellement du comité

À 10 heures 30, le président ouvre la séance. Le Trésorier donne lecture de la situation actuelle et du budget pour 1927.

Il expose que depuis sa création, la Société n'a cessé de prospérer, tant au point de vue moral que matériel.

L'assemblée approuve à l'unanimité le budget pour 1927. Ensuite, on procède au vote pour l'élection des membres du nouveau Comité.

Ont été élus : :

MM. Le Besco	34 voix
Grenès	33
Piriou	33
Cardin	32
Digès	32

Lorans	32
Duliscouët	31
Le Gall	31
Rigault	31
Raoul	23
Ont obtenu	
M <sup>me</sup> Gaiffant	22
Lozach	3
Grall	2
Le Bougnec	1

Se réunissant aussitôt, le nouveau Comité procède à l'élection de son bureau ainsi composé :

MM. Grenès président ; Cardin, Rigault, vice-président ; Le Besco, trésorier ; Dizés, trésorier-adjoint ; Le Gall, secrétaire ; Raoul, secrétaire-adjoint ; Duliscouët, Piriou, Lorans, membres.

---

### L'AMICALE BRETONNE Compte-rendu du banquet du 20 février 1927 à Hanoi-Hôtel (*L'Avenir du Tonkin*, 28 février 1927)

Le dimanche 20 février 1927, à midi, dans les salons de Hanoi-Hôtel, l'Amicale bretonne l'*Armoricaine* a donné un banquet qui a réuni de nombreux Bretons de Hanoi et des environs. Parmi ces derniers, des membres n'avaient pas hésité à affronter les fatigues d'un assez long voyage, tenant, par leur présence, à témoigner leur sympathie à la société.

Autour des tables, fort richement décorées, avaient pris place auprès de M. Douguet, administrateur, président d'honneur, messieurs Grenès, chef de bataillon en retraite, président ; Feutrier, président de la section des Bretons d'Haïphong ; Cardin, inspecteur de 1<sup>re</sup> classe de la Garde indigène ; Rigault, de la maison Descours et Cabaud, vice-présidents ; Le Besco, commis du Trésor, Trésorier ; Le Gall, surveillant au Lycée, secrétaire ; Piriou, avocat-défenseur ; Raoul, sergent du 9<sup>e</sup> colonial, membres du comité ; madame Goujon, infirmière au Lycée ; Le Gac, percepteur à Yèn-Bay ; Le Bougnec, Le Vourch, sergent au 9<sup>e</sup> colonial ; Derrien, adjudant d'infanterie coloniale ; Piegelin, Banque de l'Indochine ; Le Roy, prospecteur [mine Armorique] ; Le Grand, Douanes et Régies ; Le Jean, sergent au 9<sup>e</sup> Colonial ; Menés, brigadier de police ; Le Cohn, hôpital indigène ; Bonte-Lamarque, Haïphong ; Velly, J. sergent : Lozach. pharmacien aide major à l'hôpital de Lanessan ; etc., etc.

Les convives ont fait honneur à tous les plats qui étaient excellents, ainsi que les vins et le cidre qui se buvait facilement, prodigue de douce gaieté, et sans lequel pas de fête bretonne.

Le service était parfaitement assuré suivant un menu artistique, très soigné, qui ornait chaque assiette.

Une franche gaieté n'a cessé de régner pendant le repas, qui s'est prolongé jusqu'à 15 h. 30.

Au champagne, monsieur Douguet, directeur des bureaux a la résidence supérieure, a prononcé l'allocution suivante qui a été très appréciée de tous et fort applaudie :

« Le très agréable privilège qui m'est échu de présider aux manifestations de notre chère *Armoricaine* n'a pas laissé de me causer dès l'abord, je l'avoue, quelque frayeur.

C'est que j'y succédais à l'un de ces hommes qu'on remplace difficilement et qui ne laissent après eux que des regrets.

Aussi votre cœur fidèle comprendra-t-il qu'en votre nom comme au mien, j'adresse le premier salut des Bretons réunis pour cette agape à notre grand et respecté ami, l'intendant général Willotte. Il nous a dit en nous quittant, lorsque l'heure a sonné pour lui, trop tôt à notre gré, de se reposer dans la retraite des travaux d'une longue et magnifique carrière, tout ce qu'il laissait ici de lui-même. Le temps ne saurait rompre ce lien, non plus qu'il ne saurait effacer les sentiments de haute estime et d'affection qui nous attachaient à lui.

C'est donc sous l'égide de sa grande bonté et de son dévouement inlassable à la cause de notre groupement que nous placerons, si vous voulez bien, notre fête d'aujourd'hui.

J'ai dit que cette présidence m'avait un peu effrayé, quand vous me l'avez confiée avec, d'ailleurs, une insistance si cordiale que, quelles que fussent mes appréhensions, il m'eût été bien difficile de m'y dérober. Mais à la réflexion, et surtout à l'usage, j'ai vite reconnu que l'honorariat qui s'y attachait n'était pas tout à fait une vaine formule. L'honoraire devient en effet un fardeau bien léger, au point de ne pas peser aux épaules, mêmes les moins robustes, quand il s'étaye d'une présidence effective telle que celle de notre cher commandant Grenès.

Le commandant Grenès ! Qui mieux que lui aurait pu réunir et symboliser les qualités que nous pouvions souhaiter voir rassemblées chez celui des nôtres appelé à présider aux destinées de notre Armoricaïne ? Aménité parfaite, simplicité de manières, serviabilité à toute épreuve : ténacité toute celtique, à vouloir le bien d'autrui et à le réaliser ; dignité de vie et vertus familiales. Notre cher président possède tout cela, qui fait de lui pour nous le Président rêvé, le président idéal.

Et maintenant que j'ai trop cruellement mis à l'épreuve sa modestie, tant pis pour moi ! s'il m'en demande raison. Nous réglerons cette affaire plus tard ! j'avais aujourd'hui à m'acquitter d'un devoir et l'occasion était vraiment trop belle pour la laisser passer.

Toutes les régions de la France ont pris, depuis quelques années, l'heureuse habitude de se regrouper au Tonkin et la Bretagne est à coup sûr celle à qui cette tâche était la plus facile, car aucune autre n'est mieux dessinée dans la personne de ses enfants aussi bien que la configuration de son sol. Très attachés au foyer, au village natal dont le souvenir nostalgique les accompagne partout, les Bretons ne sont pas cependant des sédentaires comme ce côté si accusé de leur caractère pourrait le faire croire.

Tant s'en faut au contraire : On les trouve aux quatre coins du monde, partout où la France a planté son drapeau. Particulièrement représentatif de la réalité, un des romans de Pierre Loti ne promène-t-il pas l'épopée de notre race des brumes lointaines de Terre Neuve aux rizières d'Extrême Asie, en passant, bien entendu, par nos landes bretonnes et par nos clochers à jour ?

Oui, les Bretons sont partout, avec leur allure discrète, avec cette délicatesse et cette pudeur d'âme qui étonnent parfois chez des hommes pourvus, par ailleurs, des qualités les plus viriles et dont la volonté est devenue légendaire. Mais partout aussi ils apportent avec eux ce fonds d'individualisme — j'allais dire de sauvagerie — qui les rend quelque peu réfractaires aux notions de groupement et de solidarité qui constituent pourtant une force. Riches de vie intérieure, repliés sur eux-mêmes, s'extériorisant peu et dédaigneux de traduire en paroles leurs sentiments et leurs pensées, ils vivent généralement en isolés. Encore moins sont-ils portés à rechercher en dehors d'eux le soutien, l'appui moral ou matériel dont bien rares sont, cependant, ceux qui n'en ont jamais éprouvé le besoin à travers les obstacles et les difficultés de la vie. Aussi bien, si jamais Président a pu se plaindre d'être débordé par les sollicitations de ses camarades, vous me permettrez, mes chers amis, de vous rendre cette justice que ce n'est pas à l'Amicale Bretonne que ces faits se sont jamais produits : tout au contraire,

serai-je tenté de vous adresser un amical reproche, pour la réserve, à mon sens exagérée, que vous observez en cette matière, vis-à-vis de ceux dont ce serait le devoir de vous prêter, à l'occasion, le concours de leur expérience ou de leurs relations et qui s'en acquitteraient avec joie. Sachez en tout cas, puisque l'occasion m'est offerte de vous le dire, que ce concours vous est acquis d'avance et à la façon de chez nous : sans grandes phrases, simplement et de tout cœur.

Je veux m'arrêter là pour ne pas vous retenir plus longtemps sous le charme d'une éloquence que je ne possède pas, hélas — vous vous en serez déjà aperçus. Aussi bien ai-je toujours pensé qu'il en allait des discours comme des plaisanteries : les meilleurs sont les plus courts et, de n'en point faire du tout, réaliserait à mon sens la perfection dans cet ordre d'idées. La perfection n'étant pas de ce monde, dit-on, j'ai néanmoins dû sacrifier à l'usage qui veut qu'il n'y ait pas entre amis de réunion, sans que cet heureux avènement soit célébré en quelques paroles. Vous pardonnerez à celles que je viens de vous adresser leur pauvreté et leur maladresse. Et puisque, avant tout, l'objet de cette réunion est non d'écouter un sermon, mais de passer quelques moments à fêter, dans une atmosphère familiale, le souvenir de notre chère petite Patrie, vous me permettrez de lever mon verre à la Bretagne, à tous nos compatriotes présents ou absents, heureux ou malheureux, à ces derniers surtout, car je ne voudrais pas qu'il en restât un seul dans la famille bretonne d'Indochine. »

Des chanteurs se sont ensuite fait entendre dans des airs du pays, chantés en breton et en français ; ils ont obtenu le plus franc succès, et les refrains étaient repris en chœur par tous les convives sans exception.

En résumé, charmante réunion, parfaitement réussie à tous points de vue, et qui fait honneur aux Bretons et à l'Armoricaine.

---

À l'Armoricaine  
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 août 1927)

Mercredi soir à 18 h. 30, au siège social de l'Amicale bretonne « Armoricaine » a été offert, au si sympathique président d'honneur monsieur Douguet, un champagne d'honneur pour fêter sa récente nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Dès 18 h. plusieurs groupes stationnaient déjà devant le Petit Lac et, bientôt, répondant à l'invitation adressée à chacun des membres de la société, la plupart se pressaient autour de leur président d'honneur qui avait à ses côtés M<sup>me</sup> Douguet et qui, dès l'arrivée, eut un mot aimable pour chacun.

L'on prit place, tant bien que mal, dans le local de la société, trop peu visité certes en temps ordinaire, mais bien trop petit ce jour-là pour la circonstance.

Plusieurs dames, fait assez rare pour qu'on doive le noter, avaient également tenu à venir rendre encore plus intime cette touchante réunion en apportant dans leurs sourires une des grâces de notre vieille Armorique. Le comité les en remercie vivement et souhaite qu'un si bel exemple devienne désormais une heureuse habitude.

Autour de la grande table, chargée de coupes emplies d'un champagne pétillant, régnait la plus franche gaieté, dans une atmosphère de sympathie générale, toute à l'adresse du nouveau légionnaire.

De discours point. Le Breton n'est pas causeur. Pourtant, monsieur Grenès, président, après avoir lu quelques lettres d'excuse de membres retenus par leurs occupations, parlant d'abord en langue celtique, sut très bien exprimer la pensée de chacun et le meilleur des sentiments que tous éprouvent pour la personne de monsieur Douguet. Il dit la satisfaction de tous les Tonkinois, à quelque contrée de la France qu'ils appartiennent, à la nouvelle de la décoration si judicieusement décernée.



Tous y ont applaudi, car nul n'ignore la serviabilité sans bornes du directeur des Bureaux à la résidence supérieure, qualité qui n'est surpassée que par sa grande modestie.

Traduisant pour les « Gallois », il leur demanda de toujours « porter en leur cœur » le nom de monsieur Douguet, puisqu'aussi bien cette appellation patronymique signifie « porter » qu'il en soit assuré !

En une de ces allocutions improvisées, si fines où il sait mettre tout son grand cœur et dont il a le secret, monsieur Douguet, sensible à tant de témoignages de sympathie et visiblement ému des paroles de son vieil ami, remercia ses chers compatriotes d'être venus si nombreux lui manifester leur joie pour l'honneur qui vient de le toucher. De chaleureux applaudissements saluèrent ses paroles et gaiement, chacun vida sa coupe à sa santé et à sa croix.

Puis les conversations, de gens heureux de s'être réunis à cette occasion, furent agréablement entrecoupées de chants rappelant notre belle Bretagne.

Remerciements particuliers à madame Guillot qui, de sa voix prenante et douce, nous fit entendre le « Kan-Breiz-Izel » goûté par tous les celtisants. N'omettons pas MM. Rigault, vice-président, et Derrien, qui se font un devoir et un plaisir d'animer et d'égayer chacune des réunions.

Pour tout dire, charmante fête de la grande famille bretonne, qu'on aimerait voir se renouveler plus souvent.

---

« Chez les Bretons »  
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 février 1928)

L'Amicale bretonne a tenu, dimanche dernier, son assemblée annuelle de février à son siège, 61, rue Paul-Bert.

Monsieur l'administrateur Douguet, chef des bureaux de la Résidence supérieure, président d'honneur de la société, dont l'esprit amicaliste est bien connu de tous les Bretons du Tonkin, avait voulu honorer cette réunion de sa présence.

Monsieur le président Grenès, chef de bataillon en retraite, qui préside depuis plus de six ans, avec un dévouement inlassable, aux destinées de l'Armoricaine, après avoir déclaré la séance ouverte, fait part à l'assemblée de sa décision de rentrer dans le rang, ses nombreuses occupations personnelles ne lui permettant pas d'assumer plus longtemps la lourde charge de la présidence. Il remercie chaleureusement ses collaborateurs, notamment MM. Le Besco, Derrien, Rigault ; puis, en termes émus, il évoque le souvenir des fondateurs de l'amicale, en particulier de M. l'intendant général Willotte qui en fut le principal animateur, de M. Laot, dont la disparition prématurée fut si cruellement ressentie. Enfin, il rend hommage au dévouement à toute épreuve de M. l'administrateur Douguet qui a si justement conquis le cœur des Bretons.

L'ordre du jour de l'assemblée comportait le renouvellement du Comité.

Ont été élus :

Président : M. Piriou, avocat défenseur,

Vice présidents : MM. le pharmacien principal Colin ; Rigault, de la maison Descours et Cabaud.

Secrétaire : M. Dizès, professeur

Secrétaire adjoint : M. Guillot, inspecteur de l'Enseignement.

Trésorier : M. Derrien, porteur de contraintes.

Trésorier adjoint : M. Guillou, pharmacien.

Membres : M. le capitaine Lorans ; M. Le Gac, percepteur ; M. Gourvès, sergent à l'état-major, chevalier de la Légion d'honneur.

Sur la proposition de M<sup>e</sup> Piriou, l'assemblée décide à l'unanimité de conférer l'honorariat à M. le président Grenès qui accepte, aux applaudissements de toute l'assistance.

Le nouveau président remercie les membres de l'amicale de leur marque de confiance : il promet de justifier cette confiance en contribuant de toutes ses forces à la prospérité de l'Armoricaine.

---

« Chez les Bretons »  
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 février 1928)

Dans le cadre charmant des salons de la Société Philharmonique, les « Bretons » donnèrent lundi dernier leur fête annuelle qui groupait autour du nouveau comité : Président d'honneur, M. l'administrateur Douguet, directeur des bureaux de la Résidence supérieure ; Président honoraire M. le commandant en retraite Grenès Président : M<sup>e</sup> Piriou, avocat-défenseur ; vice-présidents : MM. le pharmacien principal Colin ; Rigault, de la maison Descours et Cabaud ; Secrétaire : M. Dizès, professeur ; Secrétaire-adjoint : M. l'inspecteur de l'enseignement Guillot ; trésorier : M. Derrien, porteur de contraintes ; Trésorier-adjoint : M. le pharmacien Guillou ; Membres : M. le capitaine Lopans ; M. Le Gac, percepteur ; M. Gourvès, sergent de l'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, non seulement les membres de l'Armoricaine et leurs familles, mais encore de très nombreux invités qui auraient été beaucoup plus nombreux encore si le mauvais temps — pluie torrentielle et froid piquant — n'était venu contrarier bien des projets.

M. le gouverneur général Monguillot, dont la sollicitude s'étend à tous, avait répondu des premiers à l'aimable invitation des « Bretons » et il se retrouva dans la grande loge avec M. le résident supérieur au Tonkin et madame Graffeuil ; madame Douguet et sa gracieuse fille ; M. le directeur général des P.T.T., madame et mademoiselle Walther ; M. le recteur d'Académie, directeur de l'Instruction Publique en Indochine, madame et mademoiselle Thalamas, M. le résident-maire et madame Tholance ; M. Marius Borel, président de la chambre d'agriculture du Tonkin, pour ne citer que quelques hautes personnalités que l'Armoricaine s'honorait de compter au nombre de ses invités et de ses amis.

Quelques costumes pittoresques, à commencer par celui du président, M<sup>e</sup> Piriou, tranchaient sur les smokings ou les toilettes de bal : le premier prix — si des prix avaient été décernés, serait revenu sans conteste à madame Guillot, très remarquée en Quimpéroise ; tandis que Alain Cardin, en Breton de Quimper, et sa sœur Lilette Cardin, en fillette de Plougastel, faisaient l'admiration de tous.

Quant à M. Gourvès, il n'y avait pas que sa tenue qui fixait l'attention, il y avait aussi la croix de la Légion d'honneur qui ornait sa poitrine.

M. Delphin avait, pourrait-on dire, transporté tous les services du Coq d'Or dans les salons du boulevard Francis-Garnier et, malgré leur nombre imposant, les petites tables envahissant presque tout le rez-de-chaussée de la Philharmonique, celles-ci furent à peine suffisantes.

Quant à l'orchestre Tafanos-Milewitch il se trouvait à sa place habituelle, et, comme toujours, il mena les danses avec autant d'entrain que d'amabilité, car devant les applaudissements des couples, il reprenait bien volontiers chaque fois et sans souci de la fatigue qui croissait avec l'avance vers l'aube, les airs qui lui étaient demandés.

L'orchestre Tafanos-Milewitch est le plus aimable de tous les orchestres, il est devenu, par ce fait, l'élément indispensable de toutes les fêtes mondaines hanoïennes.

Une charmante gaieté présida à cette fête, si bien organisée qu'on ne se décida qu'à regret à quitter les salons de la Philharmonique où les heures coulaient trop vite au gré de tous.

Sur le coup d'une heure, surprise : M. Varillat, venu exprès de Haïphong, et ayant revêtu le costume du populaire barde Botrel, chanta de sa belle voix quelques chansons bretonnes.

Madame Baron voulut bien aussi faire entendre sa voix qu'elle a vraiment superbe.

Et cette double surprise fut fort goûtée.

Le Comité avait fait de son mieux pour distraire les « Bretons » et leurs invités : l'éloge à son adresse reste unanime et nous sommes très heureux de l'enregistrer.

Au hasard du souvenir, et nous excusant par avance des omissions bien involontaires, que nous pourrions commettre, citons parmi l'assistance.

M. le lieutenant-colonel et mademoiselle Anne-Marie Bonifacy ; M. Marius Borel, président de la chambre d'agriculture du Tonkin ; M. et M<sup>me</sup> de Feysal, M. Guy de Feysal, M<sup>lle</sup> Chevet ; M. le commandant Grenès, M<sup>me</sup> et mademoiselle Andrée Grenès ; M. l'inspecteur principal de la Garde indigène, madame et M. Mado Treille ; M. le directeur de la Banque de l'Indochine à Nam Dinh et M<sup>me</sup> Toussaint de Quièvre-court ; M. et M<sup>me</sup> Guegan, pharmacien à Nam-Dinh ; M. et M<sup>me</sup> Crotta, mademoiselle Suzanne Crotta, M. Denis Crotta, M. l'administrateur des Colonies et M<sup>me</sup> Massimi ; M. de Saint Vinox ; M. et M<sup>me</sup> H. de Massiac ; M<sup>e</sup> Jean Pierre Bona, avocat-défenseur, et M<sup>me</sup> Jean Pierre Bona ; M. et M<sup>me</sup> Cardin ; le jeune Alain Cardin en Breton de Quimper, et la jeune Lilette Cardin, en fillette de Plougastel ; M. et M<sup>me</sup> Guillot, magnifique costume de Quimper ; M. Gourvès, en breton, avec la Légion d'honneur sur la poitrine ; le capitaine, M<sup>me</sup> Lorans et M<sup>lle</sup> Yvette Noirmant ; M. et M<sup>me</sup> Baron ; M<sup>lle</sup> Yvette Mescam ; M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Thalamas ; M. et M<sup>me</sup> Albert et M. Georges Beau ; le docteur Duliscouët et M<sup>lle</sup> ; le lieutenant et M<sup>me</sup> Flohu ; M<sup>lle</sup> Renée Padoux ; M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Mulle ; l'administrateur et résident de France à Vinh-Yên et M<sup>me</sup> Forsans ; M. et M<sup>me</sup> Coillot ; M. l'ingénieur et M<sup>me</sup> Chazal ; M. l'ingénieur en chef et M<sup>me</sup> Cuénin ; M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Lenain ; M. et M<sup>me</sup> Fournier ; M. et M<sup>me</sup> Raoul Bonnal ; M. le lieutenant Michou ; M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Yvonne Tartarin ; M. le capitaine Jeannin ; M<sup>lle</sup> Schœffler ; M. et M<sup>me</sup> Removille ; le docteur Jitomirsky ; MM. de Saint Michel Dunezat, Vanoni, Meynard, Le Gac, Bonny, Lavigne, Coudeyre, Martin, Rérat, etc., etc.

---

#### Messe de requiem

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 juillet 1928)

Demain, jeudi 19 juillet, à 7 heures en l'église cathédrale de Hanoï, une messe sera célébrée pour le repos de l'âme du soldat Fauricher, mort des suites de ses blessures le 18 juillet 1927.

MM. les membres de l'Amicale bretonne sont priés d'y assister.

---

#### Décès

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 août 1928)

MM. les membres de l'Amicale bretonne sont priés d'assister aux obsèques du camarade Branchu, soldat au 9<sup>e</sup> Colonial, qui auront lieu demain à 7 heures 30.

Réunion à l'hôpital de Lanessan,

---

Soirée intime chez les Bretons  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 novembre 1928)

Samedi dernier, dans la coquette salle du cercle de l'A.T.A.C. <sup>5</sup>, les membres de l'« Armoricaïne » avaient organisé une petite soirée amicale à laquelle ils avaient convié quelques amis.

Réunion charmante et pleinement réussie. Les Bretons sont des « Gas » qui ne font pas de manières, on se sent tout de suite à l'aise au milieu d'eux, et c'est un vrai plaisir que de se trouver en leur compagnie.

Nos félicitations iront tout de suite à l'orchestre, composé de jeunes gens, véritables artistes, qui avaient gracieusement prêté leur concours. Non seulement ils jouèrent avec un entrain endiablé, pour la plus grande joie des fervents de la danse, mais encore MM. G. Rigault et H. Durand surent nous charmer par des morceaux de choix.

Plusieurs amateurs, que nous ne saurions trop remercier également, se firent entendre dans les vieux refrains bretons, et Botrel fut, une fois de plus, à l'honneur.

M<sup>me</sup> Jan, avec une complaisance charmante, voulut bien faire entendre sa jolie voix. M. L'Hostis, d'une voix chaulé et superbement timbrée, attaqua « La Ronde des châtaignes » et « Le Couteau » de Botrel. M. Gourvès, qui, chaque fois, voit grandir son succès, l'augmenta encore ce soir-là avec la désopilante complainte du « Gabier de Roscoff ». M. Derrien, que l'on entend toujours avec plaisir, nous chanta « Le petit Grégoire ». Sûrement que le gas Derrien, qui n'est guère plus grand que son petit Grégoire, doit penser, lui aussi, à jouer la pièce à Saint-Pierre pour avoir, plus tard, une bonne place au Paradis.

Nous n'aurions garde d'oublier le joyeux boutentrain, au répertoire inépuisable, qu'est M. Le Pichon, le sympathique président de la Section haïphonnaise de l'« Amicale bretonne ». V' là un gas qui n'engendre pas la mélancolie et qui sait amuser son monde, Avec lui, pas d'abstention, il faut que chacun se mette de la partie pour le refrain. C'est un véritable animateur.

On se quitta bien après minuit, en fredonnant « La Chartreuse d'Auray » et en se donnant rendez-vous pour le grand bal de l'« Armoricaïne » du 22 décembre prochain.

Nous remercions bien vivement maître Piriou, président de l'« Amicale bretonne » et ses dévoués collaborateurs pour la charmante et agréable soirée à laquelle il nous a été donné d'assister.

---

Chez les Bretons  
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 décembre 1928)

Samedi dernier, les Bretons, réunis au nombre de plus de cent quatorze, firent honneur au festin servi à leur intention dans les beaux salons de Métropole, qui n'en est plus à un tour de force près : assurer la bonne marche normale du restaurant ; donner satisfaction à 114 estomacs solides, puis, la nuit entière, répondre à toutes les exigences d'une foule d'invités, c'est quelque chose ! Pour Jean [Mélendri], ce n'est rien ; peu lui chaut tracas, fatigue, longues veilles : plaire aux amis de Métropole qui sont légion, c'est tout pour lui. Et il y réussit magnifiquement.

Donc le festin, arrosé de quelques centaines de bouteilles de cidre, mit en joie les convives et, à l'heure des toasts, des discours furent prononcés en français par M<sup>e</sup> Piriou ; et en breton par M. Grandjean.

---

<sup>5</sup> Association tonkinoise des anciens combattants.

Dix heures sonnaient à peine que, déjà, les nombreux invités de l'Armoricaïne commençaient à remplir la salle des fêtes, aimablement reçus par le président, en costume du pays et le Comité de l'Amicale bretonne.

À minuit, le bal apparaissait plein d'entrain, aux accords de l'incomparable orchestre de l'hôtel.

Et tout soudain, ce fut la distribution des chapeaux bretons, des coiffes bretonnes qui allaient transformer les physionomies pour la plus grande joie de tous.

Serpentins, balles de coton firent ensuite les frais d'une bataille enragée.

On était en vacances, on s'amusa beaucoup, jusqu'à une heure très avancée puisqu'aussi bien le repos était assuré le lendemain et les jours suivants.

Cette fête est un beau succès pour l' « Armoricaïne ». Ce succès, nous l'enregistrons avec la plus vive satisfaction à l'actif d'une société très estimée parce que comptant des dirigeants et des membres très sympathiques et très serviables.

---

### SAIGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 juillet 1929)

M. le docteur Coulogner, chef du service de santé, rentre France. — Le docteur Coulogner, chef de service de santé en Cochinchine, vient de rentrer en France, par l'André-Lebon, pour jouir d'un congé bien mérité.

Il a, durant son séjour en Cochinchine, dirigé avec tact, avec activité le service délicat, dont il était chargé et qui, en ce pays, a tant d'importance. Jouissant de la confiance du gouvernement, du respect de ses collaborateurs, il a pu s'acquitter de sa tâche à la satisfaction de tous.

On l'a vu partir avec regret, d'autant qu'il joignait à sa valeur technique, une courtoisie, une amabilité qui rendaient les relations tout à fait agréables.

Ce regret lui a été marqué ces jours-ci par l'Amicale bretonne, en une réunion cordiale. Il lui a été encore redit par les docteurs de la Cochinchine, en une réunion qui eut lieu, le lendemain samedi, au Perchoir.

La grande famille médicale serrée autour d'un chef, qui fut aussi un ami, lui a dit l'estime et l'affection qu'il a su lui inspirer.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 24 septembre 1929)

L'Amicale bretonne vient d'adresser la circulaire suivante à ses membres :

L'Armoricaïne, 61, rue Paul-Bert, Hanoï, le 20 septembre 1929.

Monsieur et cher compatriote,

Votre comité, dans le but de resserrer les liens qui doivent unir tous les Bretons et leur permettre de se mieux connaître, a décidé d'organiser, aussi souvent que possible, des matinées ou soirées récréatives.

Ces réunions, pour lesquelles aucune invitation officielle ne sera lancée, sont réservées, en principe, aux membres de l'amicale et à leurs familles. Cependant, pour mieux faire connaître notre groupement et lui amener des adhérents, les sociétaires sont invités à y convier leurs amis et, plus particulièrement, les Bretons non inscrits à l'amicale. Le comité estime, en effet, que ce serait là une réclame susceptible d'amener à notre groupement la grosse majorité des Bretons du Tonkin.

Notre première matinée récréative sera donnée le dimanche 29 septembre prochain dans les salons de la Société Philharmonique. Le Comité, persuadé que les Brestois

viendront nombreux à cette petite fête, compte sur votre présence et celle de votre famille.

Veillez agréer, Monsieur et cher Compatriote, l'assurance de mes sentiments bien dévoués

P. Le President,  
Signé : RIGAULT

Rendez-vous dimanche 29 dans les salons de la Philar. On s'amusera et l'on dansera  
Suit le programme que voici de cette matinée.

« L'Armoricaine »

Société amicale des Bretons du Tonkin

Matinée récréative offerte par l'Amicale à ses membres et à leurs invités dans les salons de la Société. Philharmonique, le 29 septembre 1929, à 15 h. 30, sous la présidence d'honneur de M. Douguet, président d'honneur de l'Amicale

PROGRAMME

1<sup>re</sup> partie

Ouverture (Marche Bretonne) Orchestre Geo's Jazz

Le Gabier de Roscoff (Chanson bretonne) Gourvès

Le Tango de Mala (Chanson de genre) Yan Le Gallic

Un Agent courait (Comique) Yan Le Gallic

Le Biniou (Chanson bretonne) Jean Marie Rault

Le Petit Grégoire (Chanson bretonne) Jean Marie Rault

Toi, Toi. Toi. (Comique) Yvonnec Le Cloarec

Ménagez-là ! Yvonnec Le Cloarec

Les gars du Léon dans leur répertoire

Cinéma : La maison du courant d'air (en 2 parties)

2<sup>e</sup> partie

Bal — Danses bretonnes avec accompagnement de binious, bombardes, accordéons et... militons !

N. B. — La tenue est facultative .. mais la gaieté est de rigueur !!

L'entrée est gratuite... mais le buffet n'est pas à l'œil !!

Petite fête familiale bretonne  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 septembre 1929)

Une bien jolie fête s'est déroulée hier dans le cadre familial de notre bonne vieille Philharmonique ; l'Amicale bretonne avait eu, en effet, l'heureuse idée de réunir ce dimanche après-midi, les familles bretonnes et pas mal d'amis, pour entendre un peu de musique ; quelques chansons du pays ; assister à une séance de cinéma, goûter, enfin prendre part à une sauterie Cette initiative est excellente, tous parents et enfants doivent y applaudir de grand cœur ; et les autres groupements seraient bien avisés d'imiter l'Amicale bretonne.

Tout le monde ne peut s'offrir, chaque dimanche, des distractions coûteuses, soit à Hanoi même, soit à l'extérieur. L'Amicale bretonne a résolu le problème ; l'entrée est gratuite, annonçait le programme, la tenue est facultative mais la gaieté est de rigueur.

M. l'administrateur Douguet, directeur des bureaux de la Résidence supérieure, président de l'Amicale bretonne, présidait cette réunion familiale et il apparut tout heureux de voir tant d'heureux autour de lui ; grands et petits.

L'orchestre Geo's Jazz, composé de jeunes Bretons devait se faire entendre à plusieurs reprises pendant la partie récréative ; et il devait mener aussi avec entrain la

sauterie, et voilà qu'on s'aperçoit que, parmi notre jeunesse hanoïenne, on trouve d'excellents éléments pour organiser des fêtes sans trop grands frais.

Tour à tour Gourvès, Yvan Le Gallic, Jean Marie Rault, Yvonnec Le Cloarec, dans des chansons bretonnes ou comiques, charmèrent l'assistance, tandis que les « Gars du Léon » donnaient un numéro sensationnel d'acrobatie.

Le fou rire s'empara bien vite dans la salle quand se déroulèrent sur l'écran les deux parties de cette grande fantaisie comique « La maison du courant d'air ».

Et 6 heures sonnèrent bien vite ; le Comité avait tout prévu. M. Mourguès, l'aimable propriétaire de l'Hôtel des Colonies, débarquait de son camion automobile pâtisserie, sandwich, sirops, limonades, bières, champagne, et voilà qu'un buffet appétissant était livré aux assauts des enfants.., et des grandes personnes.

Par petites tables, les parents prenaient le thé, tandis que la jeunesse se livrait à de joyeux ébats dans les salons où d'aimables commissaires distribuaient de ces petits jouets qui font tant de plaisir.

Une sauterie terminait la fête familiale, la jeunesse dansant sous les yeux des parents.

Nous avons remarqué avec plaisir beaucoup de sous-officiers, tous de la meilleure tenue et nous soulignons leur présence pour montrer que l'Amicale bretonne rend ainsi grand service à l'élément militaire qu'on éloigne, parfois, un peu trop de nos réunions. Tous se souviendront avec grand plaisir de ce dimanche.

Répétons-le en terminant : l'initiative de l'Amicale bretonne est excellente, saine, pratique. Nous avons une nombreuse jeunesse, qu'il faut savoir distraire après la semaine laborieuse, mais distraire convenablement et sous la surveillance des parents.

Félicitons chaleureusement le comité : MM. Rigault, le capitaine Schneider, l'ingénieur Schultz <sup>6</sup>, M. Derrien, M. Le Gac, et remercions-les au nom des familles bretonnes et de leurs amis.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 14 et 15 mars 1930)

Nous rappelons que le bal annuel de l'ARMORICAINE aura lieu demain samedi, à 22 heures, dans les salons de la Philharmonique.

Deux orchestres, dont celui de la Légion de DAP-CAU, prêteront leur concours. Vers minuit, distributions d'accessoires de cotillon.

Monsieur le résident supérieur a l'intention d'honorer de sa présence cette fête qui promet d'être très brillante.

L'ARMORICAINE, dont les fêtes sont bien connues, obtiendra son succès habituel.

---

Le bal de « l'Armoricaïne »  
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mars 1930)

Comme chaque année, le bal de l'Amicale bretonne a obtenu samedi soir, dans les salons de la Société Philharmonique, le plus franc et le plus mérité succès.

---

<sup>6</sup> Étienne Jean Baptiste Marie Schultz : né à Châtelaudren (Côtes du Nord), le 23 juin 1878. Fils de Jules Schultz, agent voyer, et de Marie Grand. Marié à Paimpol, le 22 jan. 1906, avec Marie Dahmann. Dont Étienne Jules Aristide Schultz (Châtelaudren, 1906), architecte, et un autre fils décédé avec sa mère en Annam en mars 1917. Remarié à Hanoï, le 22 mars 1919, avec Marguerite Gabrielle Courbarien, décédée accidentellement à Rennes le 12 juin 1944, mère d'une fillette de 4 ans. Entré en 1908 dans les Travaux publics de l'Indochine comme conducteur de 4<sup>e</sup> classe, il quitta la colonie en septembre 1933 avec le grade d'ingénieur hors classe. Il travailla notamment sur le transindochinois (1914) et les routes stratégiques du Tonkin (1928) et bénéficia d'un congé à Chapa à l'été 1929.

Monsieur le résident supérieur Robin, qui avait bien voulu honorer de sa présence, cette belle réunion, était entouré de M. Douguet, président d'honneur de l'Amicale, de M. Grenès, président honoraire, et de M. Bonte, président. Remarqué également dans l'assistance, M. Nores, directeur du Contrôle financier ; M. le général Jannot, M. le premier président Favreau, etc., etc.

L'orchestre de la Légion de Dap-Cau et un orchestre d'amateurs rivalisèrent d'entrain pour la plus grande joie des fervents de la danse. La gaieté fut à son comble lorsque, délaissant momentanément les danses modernes, les couples se lancèrent dans une danse bretonne, brillamment entraînés par un air du « Pays », jouée avec maestria par l'orchestre. Si les costumes bretons avaient été de la partie, on aurait eu l'illusion de se trouver en pleine Bretagne un soir de « Pardon ».

Nous félicitons bien vivement le comité de l'Armoricaine et, en particulier, les organisateurs de la soirée, MM. Lardier, Piegelin, Guezennec et Amice, qui se dépensèrent sans compter et eurent la joie de voir leurs efforts couronnés de succès.

Disons, en passant, que si les Bretons savent se distraire et semer la gaieté autour d'eux, cela ne leur fait pas oublier le côté humanitaire. Après avoir versé son obole à la souscription en faveur des victimes de l'attentat de Yen-Ray, l'Amicale bretonne a ouvert, parmi ses membres, une souscription, laquelle a déjà donné des résultats importants, pour venir en aide à la veuve de leur regretté compatriote, l'adjudant Trotoux.

---

Le Bal des Bretons.  
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 janvier 1931)

Samedi dernier s'est déroulé, dans le cadre de plus en plus coquet de Métropole, la grande fête annuelle des Bretons, comprenant : un banquet et un bal.

À 8 heures, autour d'une table merveilleusement dressée par Jean [Méländri], prenaient place cinquante convives dont la gaieté ne chôma pas tout au long du repas succulent qui fut servi et qui fait honneur au chef cuisinier de notre grand hôtel.

Au dessert, des chants du pays furent entonnés.

À 10 heures, les premiers invités de l'Armoricaine arrivaient, reçus très aimablement par le dévoué président, M. Bonte, et les membres du comité. La nuit durant, l'orchestre de Métropole et l'orchestre Clément menèrent avec entrain le bal, cependant qu'un phono de M. Le Bougnec, muni d'un amplificateur électrique, faisait entendre chants et danses bretonnes. La décoration de la salle de bal avait été l'objet de soins particuliers et deux grands panneaux en ornaient les extrémités portant en lettres gigantesques, cette inscription : « Nézo bétonne tesd Ktelle », ce qui signifie « Nous sommes les Bretons, race dure ».

M. le résident supérieur au Tonkin et madame Tholance ; M. le général de division Jannot et sa famille ; M. l'administrateur Grandjean, directeur du cabinet, représentant M. le gouverneur général ; M. le résident-maire Guillemain furent parmi les personnalités qui tinrent à honorer de leur présence cette fête parfaitement réussie et dont il faut louer les organisateurs.

Dans le courant de février, l'Amicale bretonne donnera au Théâtre municipal, une matinée de gala, suivie de sauterie, sous la présidence d'honneur de M. le gouverneur général, en faveur des sinistrés bretons.

---

Soirée de bienfaisance au profit des familles des marins bretons  
victimes des dernières tempêtes



(*L'Avenir du Tonkin*, 14 février 1931)

La grande soirée de bienfaisance organisée par l'Amicale bretonne, le 21 février, au théâtre municipal, s'annonce comme devant être des plus brillantes.

La partie musicale comprendra l'audition de l'éminente pianiste M<sup>me</sup> de Scheppler Caron et du trio bien connu des concerts classiques de Métropole : MM. Giroud, Tournié et Fonvonda.

Elle sera complétée par la musique du 9<sup>e</sup> Colonial, sous la direction de son dévoué chef, M. Clément, qui a promis de nous faire entendre des airs bretons.

La partie déclamation et chant ne cédera en rien à la partie musicale : nous aurons en effet le plaisir d'entendre mesdames Baivy, Hermier, ainsi que MM. Ponchet, de Langlade, capitaine Le Coroller, docteur Bouisset, Paulus, Mariotti et Poitoux.

De plus, M<sup>lle</sup> et M. José Le Dentu, dont le talent est bien connu à Hanoï, exécuteront de la façon originale que l'on sait quelques pas de danses fantaisistes.

La couleur locale sera respectée car nous venons d'apprendre que M<sup>me</sup> Baivy et M. Le Coroller mettaient au point quelques couplets bretons qu'ils nous chanteront en costume du pays.

Et pour terminer la partie artistique, MM. Paulus, Mariotti et Poitoux interpréteront la comédie amusante « Asile de nuit », de Max Maurey.

Après le spectacle grand bal au foyer.

Buffet tenu par l'hôtel Métropole.

Ce programme promet le plus grand succès et nul doute que le tout-Hanoï ne se déplacé en foule le 21 février pour assister à cette fête de bienfaisance dont le bénéfice ira secourir les infortunes cachées des ramilles de nos modestes et vaillants marins péris en mer au cours des récentes tempêtes qui ont dévasté les côtes de Bretagne.

Le prix des places sera celui appliqué au cours de la dernière saison théâtrale.

La location sera ouverte au théâtre de 17 à 19 heures à partir du 18 février.

---

#### AU PROFIT DES MARINS BRETONS, VICTIMES DES DERNIÈRES TEMPÊTES

Une soirée de bienfaisance organisée par l'Armoricaine,  
amicale des Bretons du Tonkin  
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE  
MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL P. I. DE L'INDOCHINE ROBIN  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 février 1931)

— *Les portes du Paradis se sont ouvertes toutes grandes pour recevoir les âmes des trépassés ; mais il reste sur terre les orphelins, les veuves, les vieux parents. Pour ceux là, Mesdames et Messieurs, montrez votre grande générosité.*

C'est à une assistance de choix, groupée, samedi dernier, au théâtre municipal de Hanoï, autour de M. le gouverneur général p.i. et de madame Robin, de toutes les autorités civiles et militaires ; des présidents des corps élus ; des directeurs de banques, d'industrie, de maisons de commerce, de membres du barreau, de la Presse, que M. le capitaine Le Coroller, un des grands animateurs des fêtes bretonnes, adressa cet appel.

On sait le beau succès que remporte, chaque année, à Hanoï la fête traditionnelle de l'Armoricaine ; elle affirme de façon éclatante la vitalité du groupement.

Cette fois-ci, il s'agissait d'une soirée de bienfaisance, puisqu'aussi bien l'année 1930 avait vu de nombreux deuils semer la tristesse et la misère au pays d'Armor, et les Bretons du Tonkin — à l'exemple de ceux de Cochinchine — voulurent venir en aide à

*Ceux qui sont les plus malheureux... les marmailles, les veufs, les vieux.*

Et Hanoi, la généreuse, accourut avec les plus hautes personnalités apporter son obole.

Devait-elle regretter de s'être déplacée si nombreuse, par cette froide nuit de février, notre bonne population ? Certes non, car tout, depuis la décoration extérieure du théâtre municipal — une guirlande blanche supportant une hermine bleue ; l'accueil fait à l'entrée par de gracieuses dames et jeunes tilles en costumes bretons — madame Le Meur, M<sup>lles</sup> Laidier, Bonte, Guillou — l'agencement et l'ornementation du foyer et de la salle du souper dues à notre si dévoué et si compétent chef des plantations municipales, M. Laforge, jusqu'au programme, devait la réjouir grandement de participer à une bonne œuvre.

La fanfare du 9<sup>e</sup> Colonial, sous la direction autorisée de son chef, M. Clément, allait s'inscrire pour une large part sur ce programme après avoir salué d'une vibrante Marseillaise l'arrivée de M. le gouverneur général p.i. Robin.

Naturellement, elle s'attaqua de préférence à quelques fantaisies et quadrilles bretons tout à fait à leur place dans cette fête.

Entre la première et la deuxième partie, elle donna un passage de l'opérette Cocorico qui mit en valeur tous les instrumentistes. M. Clément peut, à bon droit, être fier de réunir sous sa baguette de si nombreux talents.

M. Paulus jeta la note grave en récitant l'*Épave* de F. Coppée ; M. Mariotti la note gaie avec les *Plaisirs du dimanche* et *Oh ! Oh ! ah ! ah !*

Et puis MM. Giroud-Tournier-Foroda, au milieu d'un silence parfait, attaqua le *Deuxième Trio* de Mendelssohn, de piano qui permit aux artistes si goûtés du public hanoïen de cueillir quelques nouveaux lauriers.

Le photographe Pickup Brown, gracieusement prêté par la Société Indochinoise de Radiophonie, annonça alors l'entrée en scène de Marthe et José Le Dentu, fort gracieux dans leurs « Excentric dancers », fort souples ensuite dans « Cow Boy and girl ».

La première partie devait prendre fin sur une série de *Chansons bretonnes* du regretté barde Botrel que M. Le Coroller et madame O. Baivy, en costumes du pays, chantèrent avec le très beau talent qu'on leur connaît et qu'il nous est permis d'apprécier, en particulier, chaque fois qu'une œuvre de charité sollicite leur concours, cependant que M. Rigault les accompagnait avec beaucoup de brio au piano.

La seconde partie réservait tout autant d'agréables surprises que la première.

La fanfare du 9<sup>e</sup> colonial s'effaça momentanément pour faire place à quelques musiciens renommés, parmi lesquels nous avons revu avec plaisir à l'harmonium M. Beck et qui, sous la conduite de M. batte, attaquèrent le 3<sup>e</sup> acte du *Roi d'Ys*, où madame Hermier et le docteur Bouisset, dans un décor approprié et avec costumes du temps, allaient donner de façon saisissante l'impressionnant duo de Karnac et de Margared, alliant l'un et l'autre à une très belle voix de très réelles qualités scéniques.

Quand on se trouve en présence d'une artiste comme madame A de Schepper-Caron, il n'est point détendu d'éprouver quelque gêne à s'ériger en critique.

Pour apprécier à sa juste valeur le jeu de madame A. de Schepper-Caron, il faudrait être artiste soi-même, et grand artiste. Bornons-nous donc à dire qu'après « Bacarolle » de Chopin et « La Campanelles » de Liszt, les applaudissements les plus flatteurs saluèrent cette gracieuse jeune femme qui sut rester modeste dans son triomphe.

M. Ponchet de Langlade déclama « Oceano Nox » et « Napoléon captif des vagues à Saint-Hélène » Nous n'avons eu — et le public aussi d'ailleurs — nulle surprise à l'entendre, mais bien un plaisir nouveau, car ce n'est pas la première fois qu'il laisse éclater son talent devant le feu de la rampe. Il y a chez M. Ponchet de Langlade une grande sobriété du geste qui plaît infiniment, et il met tant d'âme, tant de feu dans un débit qu'il empoigne l'auditeur et l'émeut profondément.

M. Le Coroller vint alors proposer à la générosité de la salle quelques ouvrages d'auteurs connus avec dédicaces de : Yvonne Schultz ; Paul Munier ; H. Daguerches ; il y eut preneurs à bon prix.

La soirée artistique allait se terminer sur l'amusante comédie de Max Maurey, « Asile de nuit », pour laquelle la maison Phuc-My avait composé un ameublement que beaucoup de fonctionnaires envieraient à juste titre pour leur bureau administratif.

« Asile de nuit » est une vieille connaissance ; les grands et les petits savent par cœur cet acte susceptible de dérider les personnes les plus graves. Il prend plus ou moins de nouveauté avec un des personnages « Haps » selon le talent de l'acteur et samedi, avouons-le, la nouveauté fut grande tant M. Mariotti campa un miséreux impayable ; MM. Paulus et Poitoux surent, dans leur genre, lui donner la réplique convenable.

Effacé dans la coulisse, M. Nervo, qui avait grimé avec art les trois têtes, se tenait à la disposition des trois mémoires qui furent sans défaillance.

Et il était tout près de 2 heures du matin quand le rideau tomba pour ne plus se relever.

Un bal suivit au foyer du théâtre, où le photographe Pickup Brown de la Société indochinoise de Radiophonie fit fureur ; Métropole, par ailleurs, était là pour tenir le buffet.

Rien ne manqua donc à la fête qui fut fort réussie. Honneur à l'Armoricaine, honneur aux artistes amateurs. Merci à eux, grandement merci, comme aussi à la Société indochinoise d'électricité à qui l'on doit la belle décoration lumineuse, tant extérieure qu'intérieure, du théâtre prêté gracieusement par la municipalité ; à tous ceux qui ont si largement donné, à ce bon M. Laforge, à Métropole, à Phuc-My.

---

L'Amicale bretonne et les nécessiteux du Nord-Annam  
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 novembre 1931)

L'Amicale bretonne a fait parvenir à S. E. Hoang-trong-Phu un premier chèque de 911 p. 96, produit de la fête organisée à Doson le 18 octobre 1931 au profit des nécessiteux du Nord-Annam. Un second chèque de 88 p. 04 est ajouté au précédent par l'Armoricaine, pour compléter à 1.000 piastres le versement à l'œuvre. Le comité regrette que le résultat financier n'ait pas été aussi brillant qu'il espérait, les frais d'organisation ayant, en raison de l'éloignement de Doson, été très considérables.

Les Bretons du Tonkin renouvellent à cette occasion leurs remerciements à toutes les personnes qui ont offert des dons ou prêté leur concours et ainsi contribué au succès de cette journée.

L'Armoricaine va, le 12 décembre prochain, célébrer le 10<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. À cette occasion, une fête comportant un banquet suivi de bal à l'Hôtel Métropole, sous la présidence d'honneur et effective de M. Douguet, réunira tout ce que la Bretagne compte d'amis ici.

Les Bretons convient donc leurs amis à cette fête qui s'annonce déjà comme devant être des mieux réussies.

---

La fête de l'Amicale bretonne  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 décembre 1931)

La fête annuelle de l'Amicale bretonne a remporté un très gros succès, qu'il s'agisse de la première partie : le banquet, ou de la seconde : le bal.

Le banquet servi par Métropole eut lieu dans la salle de l'A.T.A.C. sous la présidence de M. l'administrateur Douguet, directeur des bureaux de la Résidence supérieure. Il compta de nombreux couverts, et les convives apprécièrent ta délicate cuisine du grand hôtel.

Le bat eut lieu, dans la salle des fêtes de Métropole, décorée avec ce goût et cet à-propos dont Jean a le secret. Bien vite, la salle apparut trop petite pour contenir les nombreux invités de l'Armoricaine ; on dansa avec entrain, on soupa avec appétit, les mains se tendirent avec empressement vers les jolis objets de cotillon qui furent largement distribués.

L'Amicale bretonne, qui fêtait ce soir sa dixième année d'existence, démontra sa vitalité et affirma, de par le nombre de personnes qui l'entouraient, qu'elle jouissait d'une très grande sympathie alliée à une très grande popularité.

---

Fiançailles  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mars 1932)

Nous apprenons avec le plus vif plaisir les fiançailles de mademoiselle Simone Lardier, la gracieuse fille de M. le commandant d'administration, de l'intendance coloniale, chevalier de la Légion d'honneur, et de madame Lardier, avec M. le lieutenant Morgat, du 4<sup>e</sup> Régiment d'artillerie coloniale, en service à Tong.

Cette nouvelle sera bien accueillie dans les milieux militaires et civils où M. le commandant et madame Lardier jouissent de la plus grande estime.

L'« Armoricaine » se réjouira de son côté, elle fera des vœux ardents pour le bonheur de celle qui, à chaque fête annuelle ou de bienfaisance donnée par l'Amicale bretonne, prêta si aimablement son concours.

Que les jeunes fiancés trouvent ici nos meilleurs souhaits de bonheur ; que leurs parents veuillent bien agréer nos sincères compliments.

---

Ceux qui nous quittent  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 octobre 1932)

Demain nous quittent par le *Limchow*, pour gagner Hongkong et de là rentrer en congé en France, M<sup>e</sup> Piriou, le sympathique avocat-défenseur, président de l'Amicale bretonne, et M<sup>me</sup> Piriou.

Nous ne laisserons pas partir M. et madame Piriou, si estimés de tous ici, sans leur adresser nos meilleurs souhaits de bon retour et d'agréable séjour en France.

---

TUYÊN-QUANG  
Excursion de l'Amicale bretonne  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 octobre 1932)

L'Armoricaine, Société amicale des Bretons du Tonkin et de l'Annam, avait organisé, pour le 9 octobre, une excursion à Tuyên-Quang.

Malgré la distance (160 kilomètres), une soixantaine de Bretons prirent part à cette manifestation qui fut en tous points réussie, grâce à l'amabilité et au généreux concours de M. de Magnères, résident de France à Tuyên-quang, et M. le commandant Lambert, de la Légion étrangère, commandant d'Armes.

Le programme, judicieusement élaboré, comprenait :

Visite de la Citadelle :

a) Porte Est, dite de Chine, classée « Monument historique ». Ancien Cimetière — Premier monument élevé à la mémoire des héros tombés pour la défense de Tuyên-quang.

b) Aperçu d'ensemble sur la région et la Citadelle du haut du mamelon Dominé — Récit du siège.

c) Visite du réfectoire de la Légion, dont les murs sont couverts de peintures reproduisant une phase du siège et divers types de vieux légionnaires.

d) Porte Ouest — Vue de la muraille et des fameuses brèches sur l'une desquelles est tombé le sergent Bobillot.

e) Monument élevé en 1930 — Les Bretons déposeront une palme au pied du monument.

f) Réunion apéritive et déjeuner chez le camarade Guiguen à l'Hôtel des Mines.

Dès que les Bretons furent réunis, le cortège se dirigea vers la citadelle sous la conduite de deux sous-officiers de la Légion mis gracieusement à la disposition des visiteurs par le commandant Lambert.

À l'entrée de la citadelle, M. l'administrateur résident de France et le commandant Lambert rejoignirent le groupe et la visite commença. L'on visita successivement la porte Ouest ou porte de Chine, classée comme monument historique. Le premier cimetière de la conquête, au milieu duquel s'élève un modeste monument érigé à la mémoire des héroïques défenseurs de la citadelle. Les restes de ces héros ont été exhumés en 1930 et déposés sous un magnifique monument entièrement élevée par les légionnaires et inauguré en 1930 par M. le gouverneur général p. i. Robin et M. le général commandant supérieur des troupes du groupe de l'Indochine.

Malheureusement, la pluie ne permit pas aux excursionnistes de monter sur le mamelon Dominé. Le temps couvert et pluvieux n'aurait, d'ailleurs, pas permis de jouir de cette magnifique vue d'ensemble sur la citadelle et la région que les touristes peuvent admirer par temps clair.

Le groupe se rendit alors, sous une pluie battante, au réfectoire de la Légion. La décoration de ce réfectoire retint d'abord toute l'attention des visiteurs. Deux peintures magnifiques, œuvre d'un caporal de la Légion, représentent, l'une une phase du siège de Tuyên-quang où l'on voit le commandant Dominé donnant ses ordres, ayant à ses côtés le capitaine Moulinay, coopérant à l'organisation de la défense et plusieurs légionnaires disposant des garions de fortune.

L'autre peinture représente les différents uniformes de la Légion de son origine à nos jours. D'autres tableaux, magistralement exécutés, présentent divers types de légionnaires.

En attendant une accalmie, le commandant Lambert, avec une amabilité que les Bretons n'oublieront pas, fit l'historique du siège de Tuyên-quang.

« Du 25 janvier au 3 mars 1885, les 400 défenseurs de Tuyên-quang eurent à subir les multiples assauts d'un ennemi plus de vingt fois supérieur en nombre.

Désespérant de réduire les défenseurs par bombardement, les Chinois creusent des galeries de mine. Ces galeries se multiplient et le but des Chinois devient visible. Ils veulent détruire le rempart sur une longue étendue par laquelle ils se précipiteront. Le commandant Domine décide, avant que l'enceinte ait disparu, de construire un réduit où l'on se retirera. Soixante Légionnaires travaillent jour et nuit et le retranchement est rapidement terminé.

Les événements se précipitent. Le 17 février, le capitaine Dia, des Tirailleurs tonkinois, tombe, et le 15, le sergent Bobillot est très grièvement blessé.

Le 22 février, trois mines sautent à la fois et soixante mètres de murs s'écroulent. Le capitaine Moulinay s'élance pour garnir la brèche que les Chinois franchissent lorsqu'une nouvelle explosion se produit. Le capitaine et 12 légionnaires sont tués, le sous-lieutenant Vincent et 25 hommes sont blessés.

Le 25, une nouvelle mine saule. L'enceinte est en ruines, mais l'inflexible volonté des défenseurs ne faiblit pas.

À deux reprises, Luu-vinh-Phuoc, chef des « Pavillons Noirs » a sommé le commandant Dominé de rendre la place. On répond par des volées de mitraille à ces propositions insolentes, et l'on continue à se fusiller à bout portant.

Enfin, le 3 mars 1885, l'héroïque garnison de Tuyên-quang, assiégée étroitement depuis trente six jours, tressaillait de joie en entendant, vers Hoa-Mac, sonner les clairons de France.

Peu après, la colonne de secours du colonel Giovaninelli, arrivait sous les murs en ruine de la Citadelle, et au milieu de l'émotion de tous, le général Brière de l'Isle donnait l'accolade au brave commandant Dominé.

Tuyên-quang était sauvée, mais au prix de quels sacrifices : 56 tués ou morts de leurs blessures, dont 48 légionnaires, et près de 150 blessés.

Encore sous l'émotion de ce tragique récit, les excursionnistes reprirent, sous une pluie persistante, la visite de la citadelle, sortirent par la porte Est et, de l'extérieur purent voir, nettement déterminées par une reconstruction en briques, les fameuses brèches, notamment celle où tomba le sergent Bobillot.

Le cortège se rendit ensuite au monument imposant élevé en 1930 à la mémoire des vaillants défenseurs de Tuyên-quang.

Le président de l'Amicale bretonne déposa une palme au pied du monument et, après une minute de recueillement, le groupe, toujours sous la pluie, ce qui fit dire au commandant Lambert : « Aujourd'hui, tout est breton à Tuyên-yuang, même le temps », se dirigea vers l'Hôtel des Mines <sup>7</sup> où l'attendaient un apéritif et un déjeuner magistralement préparé et servi par le compatriote Guiguen.

Ce déjeuner, dont M. le commandant Lambert voulu bien faire l'honneur aux Bretons d'accepter la présidence, fut empreint de la plus franche gaieté. Au dessert, le président de l'Armoricaine félicita et remercia les nombreuses dames qui, malgré la pluie et la distance, n'avaient craint d'affronter ce dur voyage, puis il remercia chaleureusement M. le commandant Lambert pour son inoubliable accueil.

Pour montrer une fois de plus que les Bretons n'engendrent pas la mélancolie, plusieurs amateurs, dont deux légionnaires bretons, se firent entendre dans le répertoire des bardes de l'Armor.

Les Bretons garderont longtemps le souvenir de cette mémorable journée.

---

#### L'ARMORICAINE (*L'Avenir du Tonkin*, 8 février 1933)

La Société amicale des Bretons du Tonkin, le comité et les membres de l'Armoricaine ont l'honneur de faire connaître qu'en raison des circonstances actuelles, la soirée dansante qui devait être donnée le samedi 11 février 1933, dans les salons de l'Hôtel Métropole n'aura pas lieu cette année.

---

#### Remerciements (*L'Avenir du Tonkin*, 10 février 1933)

Monsieur Charles Fouillen, les familles Fournier, Carour, Denoual, Batas, Quidu, Planchette ; les membres de l'Amicale bretonne et les amis remercient bien sincèrement

---

<sup>7</sup> [Hôtel des Mines](#) (veuve Sauguet & Cie) à Tuyên-Quang.

toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de madame Charles Fouillen, née Mathilde Carour, et celles qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

---

L'Amicale bretonne  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 février 1933)

Les membres de l'« Armoricaïne » se sont retrouvés nombreux dimanche, en une réunion intime remplaçant la fête annuelle traditionnelle que les difficultés du temps présent ont incité à supprimer.

La réunion s'est déroulée au cercle des Anciens Combattants, place du Théâtre.

Une quarantaine de convives prirent place le matin autour d'une table joliment dressée par Métropole qui, une fois de plus, affirma, en servant un menu savoureux, l'excellence de sa cuisine.

L'après-midi, les familles vinrent nombreuses et l'on dansa.

Sur le coup de 4 heures, de charmantes ballerines, des Girls, des « Gas de la Marine » échappés du théâtre vinrent vendre qui des camélias et qui des poupées délicieusement habillées en matelots.

Les Bretons, au cœur généreux, firent bon accueil à cette visite, ainsi la petite fête fut marquée d'un beau geste.

---

Manifestation de sympathie  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juin 1933)

Samedi soir, le comité de l'A. T. A. C. s'est réuni pour faire ses adieux à M. le cdt en retraite Grenès, officier de la Légion d'honneur qui rentre en France.

M. le cdt en retraite Grenès faisait partie de comité de l'A T. A. C. depuis bientôt dix ans, et son activité et son dévouement s'étaient exercés à la tête de ce groupement, comme ils ne cessèrent de s'exercer à la tête d'autres sociétés : Familles nombreuses, Amicale bretonne, Anciens Tonkinois pour n'en citer que quelques-unes.

.....

---

Le retour de M<sup>e</sup> Piriou  
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 juin 1933)

Nous saluons avec joie le retour parmi nous de M<sup>e</sup> Piriou, le brillant et très sympathique avocat à la cour d'appel de Hanoï, président de l'Amicale bretonne.

Cette joie eut été complète si nous avions pu saluer en mime temps la venue de M<sup>me</sup> Piriou et de ses charmants enfants, mais la famille de M<sup>e</sup> Piriou ne rejoindra la colonie qu'en octobre prochain, passée le période des fortes chaleurs.

M<sup>e</sup> Piriou a bien employé son congé ; voyage à Paris ; voyage au pays natal, sa chère Bretagne ; voyage sur la Côte d'Azur ; voyage en Corse même où l'attirait la présence d'un de nos plus brillants et de nos plus estimés avocats hanoïens.

Et voilà . M<sup>e</sup> Piriou plein de courage pour reprendre la rude besogne, se replonger dans les dossiers ; prodiguer conseils et avis ; assister à la barre ceux qui auront recours à ses bons offices et à son talent. La belle étude du boulevard Gambetta aux destinées

de laquelle préside, M<sup>e</sup> Mandrette secondé par M<sup>e</sup> Piriou avec M<sup>e</sup> Lambert, dont certaines récentes plaidoiries ont affirmé les très réelles qualités, est donc au complet.

Nous joignant aux très nombreux amis de M<sup>e</sup> Piriou, nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

---

Carnet des fêtes et réceptions du mois de novembre.  
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 novembre 1934)

— Samedi 17 novembre : à 18 heures — Au Grand Hôtel Métropole — Réception de M. Yves Châtel, secrétaire général du gouvernement général de l'Indochine par l'Armoricaine, dont il est président d'honneur.

---

L'AMICALE BRETONNE FÊTE SON PRÉSIDENT D'HONNEUR  
MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL CHÂTEL  
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 novembre 1934)

L'Amicale bretonne est une grande, belle et forte association qui, depuis sa création ici, n'a cessé de manifester sa bienfaisante activité.

Elle a eu le bonheur de posséder à sa tête un président qui, avant de devenir, président d'honneur, a tant fait pour le groupement et toujours de façon fort discrète qu'il s'est attiré des sympathies unanimes, nous citons M. l'administrateur Douguet, directeur des bureaux de la Résidence supérieure.

Elle est fière de compter aujourd'hui comme autre président d'honneur M. le secrétaire général du gouvernement général Châtel.

Et pour marquer cette fierté, pour lui dire aussi publiquement combien tous l'estimaient, les Bretons se sont réunis samedi soir en famille dans la grande salle des fêtes de Métropole pour passer quelques heures autour de M. Châtel.

Hanoï se devait, en effet, de ne pas rester en arrière, ou simplement en retard sur la belle manifestation dont M. Châtel avait été l'objet à Saïgon. On en a pu lire, ici même, le compte-rendu.

Et la fête de samedi — car c'en fut une en vérité — montra que les Bretons du Tonkin (il en était venu de Haïphong, de l'Intérieur, quelques-uns même de fort loin) tenaient à bien accueillir leur président d'honneur.

Monsieur le secrétaire général du gouvernement général Châtel plaît à tous par sa droiture, sa simplicité, son affabilité.

Il se montra enchanté — la lourde journée de labeur presque terminée — de se rencontrer avec les représentants de la grande terre de Bretagne.

M. le président d'honneur Douguet lui souhaita la bienvenue et le remercia de s'être arraché à quelques instants à ses travaux au bénéfice des Bretons.

M. Guillou, le sympathique pharmacien de la rue Paul-Bert, président de l'Amicale bretonne prononça un fort beau discours, qui toucha aussi bien M. Châtel que toute l'assistance :

Monsieur le secrétaire général.

Je ne vous ferai pas de grandes phrases ; car je n'ai pas plus à vous dire que ne l'a fait mon ami d'enfance Drillien en Cochinchine lors de la réception organisée en votre honneur par les Bretons de l'Indochine du Sud.

La même affection qu'ils vous ont témoignée, la fierté de nos compatriotes de Cochinchine de voir un Breton nanti d'une haute fonction, nous l'avons aussi. Il est



toujours heureux, pour les fils d'une même province, de voir l'un d'entre eux occuper un poste de choix et de confiance. Poste de choix en ce qui vous concerne, mais surtout, poste de confiance ; car cette fonction que vous occupez si pleine de responsabilités, où tant de problèmes graves pour l'avenir du pays restent à solutionner, nécessitait un homme clairvoyant énergique et rebelle à toute faiblesse. Cet homme, M. le gouverneur général l'a trouvé en vous comme, lorsqu'il était résident supérieur au Tonkin, il avait su trouver notre autre président d'honneur et compatriote, M. Jules Douguet dont le dévouement pour l'Amicale bretonne n'a cessé d'être inépuisable.

Les Bretons du Tonkin sont d'autant plus heureux de vous voir occuper ce poste, qu'il est uniquement dû au mérite, et qu'il est acquis en conformité du caractère de notre race, dont l'indépendance d'esprit qui prend naissance en même temps que nous même, nous fait rejeter tout ce qui est faveur ou intrigue.

Notre timidité naturelle nous empêche d'ailleurs, le plus souvent, d'éclore, et, comme disait autrefois une de mes aïeules, nous suivons tout doucement notre petit bonhomme de chemin avec la satisfaction du devoir accompli et ceci, dans toutes les circonstances où la vie nous a placé. Notre ardeur au travail, notre désir de bien faire avec notre esprit têtu, veut que nous ne recherchons rien ; on nous trouve quand il faut.

L'histoire de notre pays prouve, d'ailleurs, qu'au cours de tous les siècles passés jusqu'à nos jours, l'esprit des Bretons s'est révélé par son originalité, par sa droiture et par son héroïsme.

En littérature avec Chateaubriand qui devient le père du romantisme, en médecine avec Laennec qui découvre l'auscultation et qui, malgré les attaques du chirurgien Broussais, maintient sa thèse et ouvre à la médecine de vastes champs d'études ; en journalisme avec le quimpérois Élie Freron qui seul, ose s'attaquer à l'ironie méchante et mordante du patriarche de Ferney Voltaire ; ce pseudo patriarche qui mettra la fureur de Fréron à contribution, en écrivant cet épigramme qui illustre tous les dictionnaires de notre époque :

Un jour Freron se promenait dans un vallon  
Et fut piqué par un serpent.  
Savez-vous ce qui arriva ?  
Ce fut le serpent qui creva.

Dans la marine comme dans l'armée ; comme corsaires, comme amiraux, comme chefs de bandes pendant les guerres de Vendée, comme généraux, les Bretons font parler d'eux ; depuis Duguesclin, connétable de France, La Tour d'Auvergne, premier grenadier des armées de la République, jusqu'aux sombres jours de la Grande Guerre où les plus humbles fils de Bretagne, les paysans et les pêcheurs de chez nous se couvrent de gloire à Dixmude, à Nieuport à Guise, sur la presqu'île sanglante de Gallipoli ; et à Verdun forcent l'admiration de l'ennemi qui écrit, dans le *Berliner Tageblatts*, cette phrase qui orne le frontispice du monument aux morts des Bretons du Mont St-Michel :

« Si nous n'avons pas pris Verdun, c'est qu'on nous avait opposé les meilleurs troupes de France ; les troupes bretonnes. »

Enfin, comme une antithèse chère à Victor Hugo, après la guerre, n'est-ce par encore le Breton Briand qui, par amour de l'humanité, par culte de la fraternité, en souvenir sans doute des 300.000 morts de ses compatriotes tombés au champ d'honneur, concrétisera l'Idée de ce temple de la Paix qu'est la Société des nations qui, malgré toutes les critiques, subsiste encore, a apaisé, et apaise bien des conflits.

Ce même esprit, Monsieur le secrétaire général, vous le trouverez le moment venu parmi les Bretons ici présents ; il est à regretter que le chiffre d'adhérents à notre société ne soit pas aussi éloquent que celui des Bretons habitant le Tonkin ; l'esprit Indépendant et individualiste de notre race en est la cause ; mais nous avons confiance dans l'avenir, votre présence parmi nous ramènera vers le société de nombreux compatriotes qui comprendront que l'individualisme et l'indépendance peuvent très bien s'accorder avec le sentiment de l'union qui fait la force. Pour eux, je vous demanderais la même bienveillance que vous avez eue pour nous tous, avec la stricte discipline dont vous vous êtes fait une règle.

En vous remerciant d'être venu rehausser par votre présence notre assemblée, nous allons lever tout à l'heure notre verre en votre honneur avec les vœux de santé nécessaires à l'accomplissement de votre tâche ardue.

Notre souvenir ira aux disparus qui reposent sous la terre d'Indochine, il ira aux anciens présidents, à nos compatriotes retournés définitivement vers la terre natale ; il ira enfin à tous ceux de nos compatriotes qui, par leur ténacité et leur dévouement, ont su maintenir et resserrer les liens nécessaires de solidarité entre ceux des cinq départements bretons si différents par leurs paysages, leur sol, leurs costumes, leurs coutumes, leur langage et leur esprit, ont su réaliser la synthèse de ce que Le Goffic, Anatole Le Bruz, Auguste Dupouy, le peintre Le Mordant ont appelé « l'âme bretonne ».

Et M. Châtel sut, pour répondre à ce discours, trouver les phrases les plus heureuses. Le Champagne coula alors dans les coupes ; groupés par petite table, les Bretons et leur invités devisèrent gaiement pendant que l'« équipe » toujours si bien stylée, si pleine de prévenances faisait circuler les plateaux chargés de mille bonnes choses.

Il y avait là de charmantes jeunes filles et d'aimables jeunes gens : l'orchestre russe de Métropole les fit danser tandis qu'il réserva aux amateurs de belle musique quelques morceaux de choix.

MM. le secrétaire général Châtel fut très entouré, les Bretons, les grands comme les petits — ne vit-on pas une adorable petite Bretonne aller lui tendre sa menotte — étant heureux de l'approcher.

Cette réunion familiale, empreinte à l'égard des invités de l'Amicale bretonne, de la plus exquise courtoisie, nous permit de constater, une fois de plus, la bonne harmonie, l'étroite solidarité d'un groupement qui figure au premier rang de ceux existants au Tonkin.

---

Hanoï  
FÊTE ANNUELLE DES BRETONS DU TONKIN  
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 février 1935)

Le comité de l'Armoricaine rappelle que le bal annuel aura lieu à 22 heures très précises, dans les salons de l'Hôtel Métropole. La présence de M. le gouverneur général Robin et celle de M. Châtel, secrétaire général du gouvernement général, rehausseront l'éclat de cette soirée qui promet d'être très réussie.

Le lendemain 10 février, banquet traditionnel auquel assisteront. MM. Châtel secrétaire général du gouvernement général, Grandjean, directeur des Affaires politiques et de la Sûreté générale, Douguet, directeur des Bureaux de la résidence supérieure.

Le comité serait heureux d'y voir non seulement tous les membres de l'Armoricaine, mais aussi tous les Bretons du Tonkin.

Nous insistons pour que ces derniers se fassent inscrire le plus tôt possible à notre siège, n° 43, boulevard Henri-Rivière à Hanoï.

---

À CEUX DE BRETAGNE  
AUX GAS ET AUX FILLES DE CHEZ NOUS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 février 1935)

Membres de l'Armoricaïne du Tonkin et du Nord-Annam, vous avez tous reçu et lu les belles cartes d'invitation, timbrées aux armes de notre chère province, et les faire-part luxueux que le sympathique comité de notre non moins sympathique association a voulu vous adresser en prévision des deux prochaines fêtes organisées à l'Hôtel Métropole de Hanoï.

D'abord, un bal, le samedi soir 3 février, à 22 heures, bal que M. le Gouverneur Général ROBIN, M. le Secrétaire Général CHATEL et d'éminentes personnalités de la colonie viendront honorer de leur présence et rehausser du charme de leur bienveillance habituelle.

Ensuite, le grand banquet annuel qui se tiendra le lendemain midi, dimanche 10 février, sous la présidence d'honneur de MM. CHATEL et DOUGUET.

Il faut que ces deux fêtes, toutes cordiales, comptent dans les annales de notre association. Et elles compteront, nous en sommes convaincus, car vous tiendrez tous à venir vous grouper autour de nous, pour recevoir, comme on sait recevoir sur la terre d'Armor, nos hôtes de marque et nos nombreux invités.

L'hospitalité bretonne n'est pas un vain mot : C'est un des caractères de notre race.

Mais, si les hommes de chez nous, dès qu'on parle de notre belle Armorique, sentent remuer, au tréfonds de leur cœur, les souvenirs encore chauds des derniers séjours, — étapes nous rapprochant un peu des retours définitifs au foyer natal —, nos épouses, nos fiancées, nos sœurs, nos filles nous surpassent de beaucoup s'il s'agit de l'accueil parfait de leur grâce, du don spontané de leur proverbiale bonté.

C'est donc à vous, mesdames et mesdemoiselles, que nous nous adressons pour orner de votre claire gaieté nos toutes prochaines agapes.

Il faut que chacun de vos rires résonne comme résonnaient ceux de nos compagnes d'hier, aux assemblées des villages, aux veillées de nos nombreuses fêtes familiales ou dans le gai tohubohu des batteries [battages] et l'ardent soleil des fenaisons.

Il faut qu'en vos yeux repassent les horizons infinis de notre Côte d'Émeraude, les riches étendues de nos prairies, l'or de nos ajoncs, l'embaumante neige de nos pommiers.

Et si, comme nous l'espérons, beaucoup d'entre vous veulent bien répondre, sans façon, au désir exprimé par notre Président, il faut que, sur vous, nous admirions les petits bonnets blancs, les tabliers noirs, les croix en sautoirs, les velours du vieux temps, les dentelles de fées, tout ce que chanta le bon Théodore Botrel, et qui est si cher à nous tous.

Mais il ne faut surtout pas que les fêtes de demain ne soient réservées qu'aux seuls membres connus de notre association et à leurs invités immédiats.

Au contraire !.. Tout Breton ; toute Bretonne, qu'ils soient du crachineux Delta ou de la pittoresque Haute-Région, ont le devoir de s'asseoir à notre table. Il faut que « de la rizière à la montagne », on se le dise.

Point n'est besoin de montrer, à la porte, une carte constellée des timbres multicolores des cotisations annuelles.

Seuls, des mots de passe seront requis : « Lorient !.. Quimper !.. Rennes !.. Morlaix !.. Saint-Nazaire !.. » et d'autres encore que vous connaissez par centaines, aussi bien que nous. Ces mots-là suffisent. Ils sont des lambeaux de nos âmes. Rien ne peut les égaler ni les remplacer...

Allons !... Les gas de chez nous !...

Venez en foule à nos deux fêtes. Ne sont-elles pas les vôtres ?  
Que n'avons-nous un biniou, une carriole et une « brouette », pour aller de maison en maison, répéter notre appel ? ..

Hun des Landes.

---

LE BAL DE L'ARMORICAINE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1935)

Le temps semblait venu tout droit — pardon ! — tout mouillé, de la lande bretonne : un temps moite, ouaté, qui poudrait les smokings à la descente des autos. Mais les Bretons ni leurs invités ne craignent la bruine ; aussi la grande salle de Métropole, très joliment décorée et éclairée, fut-elle bientôt pleine d'une foule élégante et gaie, de cette gaieté pondérée, retenue, complète mais sans exubérance qui caractérisent les fêtes bretonnes.

M. Le gouverneur général Robin avait tenu à venir, et tôt ! M. Châtel l'accompagna, ainsi que M. Douguet et M. Valette. À la même table s'était assis M. Guillou. D'autres administrateurs étaient présents : MM. Vincenti, Menault, etc., Meneaut, etc. et de nombreuses personnalités complétaient cette brillante chambrée, où nous avons remarqué MM. Dioque, chef de la Sûreté du Tonkin ; Larène, de la maison Taupin ; le capitaine Vayssère, Fer, Lacombe, Vidal, des Postes et Télégraphes ; [Georges] Bergue [Sûreté], Jacomet, le docteur Toulec, Bourgeois, des Archives et bibliothèques ; Digo, du Trésor ; Risterucci, le capitaine Pardiac ; Drouhin, directeur général de la Société indochinoise d'électricité ; Braemer, directeur des Services agricoles ; maîtres Piriou et Bona ; MM. Piegelin, Stolzenbach, Ortoli, Mayon, Baraza, Henriet, Jounet, Marinette ; M. Bigorgne, ingénieur en chef des Travaux publics ; MM. Hettich, Bornie, Veyrenc, Franchant, Derrien, Antanondes, Juan, L'Hostis, le docteur Hasselé et nombre de personnes dont nous nous excusons de n'avoir pas noté les noms.

Hé quoi ! pas de femmes ? .. comme on chante dans le *Petit Duc* ?

Si mais... Écoutez ! Avec les hommes, ça n'a pas d'importance ; aucun ne se formaliserait de la place donnée à son nom dans un compte-rendu, non plus que, par oubli, aucune place justement, ne lui ait réservée dans ces colonnes. Mais imaginez-vous quelle catastrophe épouvantable, quel traitement odieux, quelle impardonnable injure constituerait l'omission d'un nom féminin ? Je n'ose pas y penser ! Non plus à ce qui pourrait m'arriver si, passant la revue des toilettes, j'oubliais quelque parure hyacinthe, smaragdine, céruléenne, ou zinzoline !

Et j'aime mieux vous le dire franchement : toutes nos élégances hanoïennes étaient là, toutes nos grâces, toutes nos beautés ! Celles qui ne s'y trouvaient point, c'est qu'elles n'avaient pas pu venir !

À une heure du matin, M. Robin se retira. Ce funeste exemple, hâtons-nous de le dire, ne fut pas suivi ! Au contraire, la vaillance du gouverneur général qui malgré l'âge, qu'il porte allègrement d'ailleurs, et le poids de ses occupations, avait tenu à rester longuement au milieu des Bretons et de leurs invités, fut comme un encouragement ; et le bal continua, très animé, jusqu'aux approches du petit jour, un petit jour armoricain, tout embrumé, tout vaporeux, tout triste, qui mettait sur les smokings sortant d'une nuit joyeuse, une mélancolie inattendue. Ainsi, couronnés de thym et de marjolaine, les elfes joyeux dansant sur la plaine doivent-ils rentrer frileusement dans leurs demeures inconnues, quand apparaît l'aube humide...

Scrutin du 6 mai  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 avril 1935)

Guillou Louis, pharmacien — Ancien combattant — Membre de la chambre de commerce — Président de l'Amicale bretonne.

[Liste victorieuse]

---

La fête de l'Amicale bretonne  
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 décembre 1935)

C'est le samedi 14 décembre courant que se déroulera, dans les salons du Grand Hôtel Métropole, la fête annuelle de l'Amicale bretonne.

De nombreuses invitations vont être lancées ; les organisateurs réservent de charmantes surprises.

On ne s'ennuiera pas le 14 à Métropole.

---

UN SOIR CHEZ LES BRETONS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 décembre 1935)

Fort aimablement, un ami m'avait invité à la fête annuelle des Bretons. Jusqu'à hier, je l'avoue, je ne m'étais guère préoccupé des Bretons, j'entends de l'âme bretonne avec son individualité subtile et originale, son apparente rudesse et sa sentimentalité.

Certes, comme vous, j'ai des amis bretons. J'ai eu, devrais-je dire, car un certain Le Gall que je connaissais — il y a beaucoup de Le Gall, je crois, en Bretagne — est mort vers la trentaine. C'était un natif d'Ouessant. Un Breton, un vrai. Solide et trapu, il avait la douceur des hommes forts. Volontiers silencieux et taciturne, il avait dans ses yeux bleus je ne sais quelle mélancolique résignation. Sous une enveloppe un peu rude se cachait timidement une bonté de cœur inépuisable. Il était, par surcroît, religieux et sentimental. Encore éprouvait-il quelque pudeur à exprimer ses sentiments.

Pourtant, il avait ce besoin d'amitié des êtres tendres. J'étais son ami ; aussi bien, dans sa détresse d'exilé, me parlait-il souvent de son pays avec une exaltation résignée mais souriante. Il me conseillait la lecture d'une certaine préface de Mgr Baudrillard où l'on trouve, « Ouessant, première vision avant d'arriver : un désert de pierres dans les solitudes marines, solitude bouleversée de tempêtes et de naufrages. Vision qui ne change guère une fois dans l'île, désolée et stérile, en proie à tous les vents tonnants et hurlants du large ». Il me décrivait le petit « bourg » aux maisons basses » le « cimetière maritime avec son ossuaire de disparus », les « tempêtes de suroît », enfin, « cette nature dans sa force intacte et première, semble-t-il, et que la science et la peine des hommes n'ont pu ni dompter ni même, si peu que ce soit, assagir ».

À cette image assez inconsistante d'une île battue par le vent et la mer s'était arrêtée depuis longtemps la notion de mon univers breton.

Et voici que, brusquement, à la faveur de cette soirée, dans l'ambiance de cette réunion où les Bretons furent nombreux, devant le pittoresque évocateur d'un tableau représentant une anse de la côte bretonne et de certaines phrases en dialecte populaire, devant les théories de filets bleus suspendus dans la salle, voici que se réveillent en moi les souvenirs des lectures anciennes. Certains détails vestimentaires me reportent aussitôt vers ces processions du « Pays d'Armor » dont Le Goffic a décrit l'enchantement multicolore des coutumes.

« L'habillement chez les deux sexes offre encore plus de variété que la langue. Dans le Goëlo et le Tréguier, il est assez terne : les vieillards portaient bien, dans mon enfance le *chupen* ou *porpant* taillé sur le patron de notre ancien habit à la française ; les femmes, mieux inspirées, ont conservé la petite coiffe bouffante en forme de plecten(jubilé), la grande coiffe bi-conique des jours fériés (catiole), le devantier de satinette et le châle à ramage de nuances vives : la « couleur locale » n'est pas poussée plus loin. C'est en Cornouaille qu'il faut aller pour voir de vrais costumes bretons ».

Mais il faudrait un volume pour les décrire. « Songez, ajoute Le Goffic, qu'ici, le costume diffère entièrement d'une paroisse à l'autre ; coiffes, bonnets de tous modèles, fraises et collerettes plissées, tuyautés, godronnées, jupes lourdes et coursives bombant à la taille sur un coussinet d'étope, justins à fleurs, rouges, violette, oranges, galonnés de fin or aux emmanchures et aux parements, et les gilets, les surgilets, les soubrevestes, les chapeaux chenille, les bragoubraz, les saints sacrements brodés dans le dos, les boutons armoiries, les guêtres de drap jaune, les ceintures de cuir blanc, les souliers à boucles, les cheveux en cadenette et les penr-baz en cœur de chêne ! Telle de ces fermières d'Audierne ou de Poudelgat dont on a pu dire qu'elle portait toute sa fortune sur le dos, a l'air d'une idole orientale sous la chasublerie qui l'écrase. D'autres, les toutes petites de Bannalec, font songer à des infantes du temps de Charles Quint et d'autres, comme les mariées de Guéméné aux dermes Slaves de Catherine II. Les femmes des Glazic de Briec et du versant sud des Montagnes Noires, fidèles à la nuance d'où est venu leur surnom, empèsent leurs coiffes en bleu de ciel et les constellent d'autant de petits miroirs qu'elles ont de centaines de livres de rente. À Ploazë, la coiffe recouvre une mitre en carton (burlonden) dont la pointe s'ébouriffe en panache ; à Fouesnant, elle simule un immense papillon. »

J'ai regretté, samedi, l'absence de costumes bretons. Seuls trois ou quatre bragoubraz et un groisilion pouvaient donner quelque vague idée de la richesse du folklore breton, de ce même pays dont un proverbe léonard dit :

« Kant brô, Kant illiz  
« Kant parrez Kant Kiz

« Cent pays, cent églises,  
« cent paroisses, cent usages ».

Il aurait pu ajouter ; cent costumes. Car ici, le costume n'est que le prolongement d'une tradition et d'une idée. « Le costume, écrit André Chevrillon dans la *Bretagne d'hier*, c'est le plus évident de l'humanité bretonne. Par son étrangeté, sa couleur — on peut dire souvent : son exotisme — qui ont attiré les peintres, il participe du romantique. Mais ce qui nous intéresse tant, ce n'est point ce qu'il présente aux yeux de pittoresque, c'est l'idée qui s'y décèle : une idée d'espèce sociale, et non pas individualiste, l'opposé par conséquent du romantisme. Un Breton ne se l'énonce pas mais tant qu'il est vraiment breton, elle vit et agit en lui ».

« Sans doute, ajoute André Chevrillon, il n'est pas ici question d'une vraie civilisation distincte. Il ne s'agit pas, non plus, d'un peuple entre les peuples, puisque, sur le corps de la France dont elle reçoit les impulsions, elle n'est qu'un greffon. Pourtant, jusqu'à nos jours, elle a gardé bien des traits qui, durant des siècles de sa vie à part, constituèrent sa personne véritable ».

Certes, je n'ai point l'intention de donner aux lecteurs avertis de ce quotidien des opinions sur le caractère breton. Toutefois, les petits extraits qui précèdent me paraissent nécessaires pour placer la réunion annuelle où j'étais convié sur son vrai plan.

Le cadre est encore celui de Métropole. Encore ! ai-je dit. Mon dieu, Mesdames, si, d'aventure, vous pouviez m'en indiquer un autre qui convienne mieux... Cadre

évoquant en vérité. Des filets à sardines (très bien, les flotteurs lumineux) étaient suspendus un peu partout. Voyons Le Rohellec, mon ami, cela ne vous dit rien, ces filets ? J'y vois, à la relève dans un jaillissement de lumière, l'argent vif de milliers de sardines fichées, encore frétilantes, dans les mailles fines. Parfois aussi, j'y vois d'énormes trous : hum, les bélugas ont dû passer par là. Mais vous me diriez qu'il manquait l'odeur de la « rogue ». Je vous répondrais que vous êtes diantrement difficile et que vous auriez mieux fait d'endosser votre marin breton comme vous me l'aviez dit. Mais si les marins manquaient, le port était là. Un petit port breton, tout petit, niché dans une anse de sable fin, avec des barques aux voiles carguées, mollement balancées par la marée montante. Un petit port à l'aube, tranquille, propre, discret, avec ses rochers heurtés, son clocher sentimental et ses maisons basses, anciennes qui rappellent les vieilles demeures de la rue Kéréon à Quimper-Corentin. N'est-ce pas M. Le Guezennec ? Breton mais aussi pinceau de premier ordre.

Deux orchestres, celui de l'Hôtel et celui de la Garde Indigène sous la direction de l'artiste qu'est M. Parmentier. Bien qu'il eut manqué le biniou, j'aurais aimé entendre la berceuse *Kousk Breiz Izel* et le *Bro-goz-Mazadou*.

J'ai eu le plaisir, par contre, de retrouver Mireille Guillou et Denyse Meyrouses, les délicieuses fillettes dont le récent numéro du Cercle sportif avait enthousiasmé les spectateurs. Dans une *Danse fantaisiste*, composée et réglée par M<sup>me</sup> Parmentier, qui est, à la vérité, une fort talentueuse initiatrice à l'art des nobles et belles attitudes, dans leur numéro de danse, dis je, ces fillettes furent ravissantes de grâce, de souplesse, de fantaisie et d'intelligence. Le chroniqueur se plaît très volontiers à joindre aux applaudissements unanimes de la salle, ses compliments personnels. Il y eut un *bis*, naturellement.

Je dois une mention spéciale aux cotillons qui furent nombreux et variés. Rien de tel pour répandre et entretenir de la gaieté. Quant au service de Métropole, il fut parfait, comme toujours. Maître Jean [Mélendri], diligent et attentif. M. Cognet, aimable et trotinant. Mais, au milieu de tout cela, il y avait la Bretagne, les Bretons et leurs invités qui avaient répondu samedi, dès 22 heures, en très grand nombre, à l'appel de leurs amis.

J'ai vu à la table de M. Guillou, le très honorable président de la corporation, M. le secrétaire général Châtel et M<sup>me</sup>. Guillou, M<sup>me</sup> Tholance et M. le résident supérieur au Tonkin, M<sup>me</sup> et M. Cousin, directeur des Finances ; il y avait M<sup>me</sup> et M. Piriou en Groisilon, le béret crânement incliné sur l'oreille. Il y avait aussi M. Douguet, M. le commandant Simon, vice-président, et M<sup>me</sup> et M. Le Guézennec.

Il y avait encore, mais on m'excusera si j'oublie certains noms : M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. Piégelin, M<sup>mes</sup> et MM. Stolzenbach, M. Marcel Glutron, M. Le Rohellec, M<sup>me</sup> et M. Bouchon, M<sup>lle</sup> Vittori, M<sup>me</sup> et M. Parmentier, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. le docteur Toullec, M<sup>lle</sup> Guioneaud, M<sup>me</sup> et M. Despierres, M<sup>me</sup> et M. Molins, et M<sup>me</sup> Jouanneau, M<sup>lle</sup> Laurin, M<sup>me</sup> et M<sup>e</sup> Tran van Chuong, M<sup>me</sup> et M. Delmas, M<sup>me</sup> et M. Guillot, M<sup>me</sup> et M. Guignes, M. Leroy, M<sup>me</sup>, M<sup>lles</sup> et M. L'Hostis, M<sup>lles</sup> et M. Baljou, M<sup>me</sup> et M. Reillac [Reilhac], M<sup>me</sup> et M. Robert Beau, M<sup>me</sup> et M. Paul Munier, M<sup>me</sup> et M. Domart, M<sup>me</sup> et M. de Rozario, M<sup>me</sup> et M. Kérébel avec leur mignonne petite fille, M<sup>me</sup> et M. Coedès, M<sup>me</sup> et M. Deroche, M. Filippi, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. Hermier, M. Lenain, M<sup>me</sup> et M. Lorenzi, M<sup>lle</sup> Césari, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. Matudy, M<sup>me</sup> et M. R. Méchard, M<sup>lle</sup> Moreau, M. de Montéty, M<sup>me</sup> et M. Lemeur [Le Meur], M<sup>me</sup> et M. Buzier, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. Fer, M<sup>me</sup> et M. Trécon, M<sup>me</sup> et M. Quéhé, M<sup>me</sup> et M. Sube, M<sup>me</sup> et M. Mingan, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. Colin, M. le commandant Lopina, M<sup>me</sup> et M. Le Besco, M<sup>me</sup> et M. Faure, M<sup>me</sup> M<sup>lle</sup> et M. Rochat, M<sup>lle</sup> et M. le docteur Gaillard, M<sup>me</sup> et M. Reynaldi, M<sup>me</sup>, M<sup>lles</sup> P. Mechard, M<sup>me</sup> et M. Wangler, M<sup>me</sup> et M<sup>e</sup> Bordaz, M<sup>me</sup> et M. le commandant Vayssières, M. Gravereaud, M<sup>me</sup> et M. Siffray, M<sup>me</sup> Derrien, M<sup>me</sup> et M. Babre, M<sup>me</sup> et M. Vaucel, M<sup>me</sup> et M. Roussel, M<sup>lle</sup> et M. Faugère, M. Coutelier, M. et M<sup>me</sup> Long.

Je m'en voudrais de terminer cette chronique mondaine par cette longue énumération de noms et de personnes. Nul ne doutait, d'ailleurs, que la fête ne fut pleinement réussie et mon hommage va au distingué président, M. Guillou, qui, malgré la dureté des temps, a tenu à donner une preuve de la volonté agissante du groupement qu'il préside avec tant de bonheur et de bonne grâce souriante. Mon hommage va également aux Bretonnes, à celles-là même dont Maurice Barrés dit : « En Bretagne, les filles ont de grands fronts dégagés de cheveux et lisses, des yeux profonds qui cherchent à plaire et qui sont timides. Elles savent sourire sans malice. Elles possèdent encore, pour nous séduire, mille coiffures ingénieuses et simples... Et ces Bretonnes, qui, dans leurs parures frivoles, conservent ainsi la tradition et comme le charme mystérieux de la patrie, ont, d'ailleurs, avec toute leur franche allure, jusque dans les derniers bourgs, une réserve virginale ».

A. T.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 février 1936)

Banquet. — Dimanche soir, dans les salles du Splendide Hôtel, les Bretons se sont réunis autour de leur président M. Guillou, le sympathique pharmacien de la rue Paul-Bert, et ont fait honneur au savoureux menu qui fut servi.

Parmi les convives on remarquait : M. Châtel, secrétaire général du gouvernement général ; M. Coillot, résident de Bac-Kan ; M. l'administrateur Guierriec.

---

LA RÉSERVE SE DISTINGUE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 juin 1936)

.....  
Les pharmaciens de la rue Paul-Bert sont à l'honneur parce qu'ils l'ont mérité : M. Guillou, le dévoué président de l'amicale bretonne\*, est proposé pour pharmacien commandant et M. Domard, à ses nombreux titres et grades civils, ajoutera bientôt celui — militaire — de pharmacien capitaine.

.....  
Les obsèques de M. le garde principal Le Lay  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 septembre 1936)

Ce matin, à 7 heures, ont eu lieu les obsèques de M. le garde principal de 2<sup>e</sup> classe de la Garde indigène Le Lay, décédé à l'hôpital militaire de Lanessan.

Dans l'assistance on remarquait : ... une délégation de l'Amicale bretonne...

---

LA FÊTE ANNUELLE DES BRETONS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 décembre 1936)

Fort aimablement, samedi soir, l'Amicale bretonne nous avait convié à sa grande soirée dansante annuelle donnée dans les salons de l'Hôtel Métropole. J'avais conservé un souvenir si agréable de la veillée de l'an dernier que je n'ai pas hésité un instant, en



recevant l'invitation de M. Guillou, à venir passer la soirée parmi les enfants de l'Armorique.

J'ai retrouvé encore une fois cette heureuse ambiance faite de cordiale simplicité, de tranche honnêteté morale. J'ai retrouvé, avec une exquise urbanité, cette sociabilité de bon ton et cette spontanéité de l'accueil qui donnent un si grand charme à cette

J'ai retrouvé encore une fois cette heureuse ambiance faite de cordiale simplicité, de tranche honnêteté morale. J'ai retrouvé, avec une exquise urbanité, cette sociabilité de bon ton et cette spontanéité de l'accueil qui donnent un si grand charme à cette réunion de famille. Car il s'agit véritablement, au vrai sens du mot, d'une grande famille, d'une famille bien distincte des autres. Non pas qu'il y ait une cloison étanche entre la Bretagne et le restant du pays, mais vraiment parce que la province de Bretagne intégrée dans la vie française a cependant conservé son caractère personnel, son unité primitive, il y a encore une langue bretonne, des dialectes bretons, un habillement breton caractéristique, des usages particuliers.

Le Goffic dit : « L'habillement, chez les deux sexes, offre encore plus de variété que la langue. Songez qu'ici le costume diffère entièrement d'une paroisse à l'autre : coiffes et bonnets de tous modèles, fraises et collerettes plissées, tuyautés, goudronnés, jupes lourdes et massives bombant à la taille sur un coussinet d'étoffe, rustine à fleurs, rouges, violets, orange, galonnés de fin or aux emmanchures et aux parements, et les gilets, les surgèles, les soubrevestes, les chapeaux à chenille, les bragoubraz, les saints-sacrements brodés dans le dos, les boutons armoiries, les guêtres de drap jaune, les ceintures de cuir blanc, les souliers à boucles, les cheveux en cadennette et les pennbaz en cœur de chêne ! Telle de ces fermières d'Audierne ou de Pouldergat dont on a pu dire qu'elle portait toute sa fortune sur le dos, a l'air d'une idole orientale sous la chasublerie qui l'écrase. D'autres, les toutes petites de Bannalec, font songer à des infantes du temps de Charles-Quint et d'autres, comme les mariées de Guemené, aux dames slaves du temps de Catherine II. Les femmes des Glazic-de-Briec et du versant sud des Montagnes Noires, fidèles à la nuance d'où est venu leur surnom, empèsent leurs coiffes en bleu de ciel et les constellent d'autant de petits miroirs qu'elles ont de centaines de livres de rente. A Khloaré, la coiffe recouvre une mitre en carton dont la pointe s'ébouriffe en panache ; à Fouesnant, elle simule un immense papillon ; à Pont-L'Abbé :

Les Bigouden à l'œil oblique  
Sous leurs crins noirs et lourds.  
Érigent comme une relique  
Un mince phallus de velours

Variété de costumes, variété dans les usages, variété dans les dialectes, voilà le trait dominant du pays breton. L'unité de cette race se retrouve « dans son âme rêveuse, mystique, capable d'élans admirables, impropre à l'action continue, imaginative et spirituelle et n'en aimant pas moins l'absurde, l'impossible, les causes perdues ». « Mais si cette race perd en une foule de choses, dit aussi Michelet, une lui reste, la plus rare, c'est le caractère. »

Certes nous n'avons point la prétention, dans cette chronique mondaine, de donner, grâce à ces petits extraits, une opinion sur le caractère breton. Toutefois, ces indications nous paraissent nécessaires pour placer la réunion annuelle de samedi sur son vrai plan.

Le cadre est semblable à celui de l'an dernier : c'est celui de la grande salle des fêtes de l'Hôtel Métropole. Seule la décoration a changé ; les filets à sardines n'entourent plus les colonnes et le panneau évocateur d'un petit port breton au lever du soleil a fait place à de frais ensembles fleuris aux tons bleus et blancs d'une parfaite harmonie de

tons. Toutes les colonnes ont ainsi été décorées avec une simplicité de bon goût qui donnent à la salle un air d'intimité de réunion de dimanche dans un village en fête.

Avant le bal un somptueux banquet avait, selon l'usage, réuni 90 participants de Hanoï et de l'extérieur. À l'issue du repas, M. Lemeur [Le Meur], le très distingué président de l'Amicale du Tonkin, a excellemment dégagé, dans une charmante allocution, le caractère breton. Parlant des difficultés rencontrées par les principaux Comités de l'Indochine dans leur action amicaliste, M. Lemeur s'est trouvé devant le rude obstacle de l'indifférence, de la négligence et de l'inertie :

« D'où vient ce caractère de notre race dit-il... car on doit reconnaître qu'il y a des allures de race.

Il y en a chez le peuple breton certainement plus que chez les autres peuples. Les masses, quand elles se meuvent, imposent en Bretagne plus qu'ailleurs. Effet de l'impression que produit la splendeur des costumes nationaux, effet de cette allure patriarcale des hommes qui auraient transporté Montaigne, effet de cette franchise des yeux, effet de cette soumission quasi-magique à une main invisible qui semble les diriger ? Tout cela et beaucoup d'autres signes encore qui ne sont que des reflets d'âme.

La dignité d'esprit et d'allure, de forme tout à fait aristocratique, ne caractérisait pas seulement les gentilshommes, elle était un élément de race que l'on retrouvait aussi bien chez le paysan que chez l'artisan. Les chansons populaires, les Soniou et les Gwerziou collectés par Luzel, par exemple, fourmillent de traits d'orgueil extravagants que l'on serait tenté très légitimement de classer parmi et au rang de ce qu'on appelle en France, la hâblerie marseillaise, si nous ne savions, par l'ancienne littérature celtique, qu'ils appartiennent par essence à l'esprit racique de tous les rameaux celtiques. En Irlande comme en Galles, comme en notre Bretagne, toutes les classes de la société se complaisaient à étaler de la beauté, du luxe. Petit travers, dira-t-on ? Pas du tout : les pauvres hardes aimaient à se parer d'un peu de galons, n'était-ce pas le mirage le plus incontestable de cette hauteur d'âme qui marquait la force morale des plus humbles gens. Et quand j'aperçois encore sur les coiffes de dentelles des femmes de Bretagne, ces gracieux nœuds de rubans posés si élégamment au sommet ou au côté, je me sens replongé encore dans la vieille Hellade, où les bandelettes attachées sur le front donnaient à ceux qui étaient dignes de les porter, un caractère sacré. Vivre dans ce « Jardin de Joie » qu'est la Bretagne, ce paradis terrestre transporté par un miracle de la Nature aux extrémités de l'Occident, n'est-ce pas revêtir la bandelette sacrée ? Il n'y a pas de petites gens en Bretagne, pas d'humbles personnages ; chaque citoyen a une personnalité, une vie intellectuelle propre. Il est à lui seul un petit monde ; il ne sait se plier, se soumettre, il cherche à dominer ; dans chaque âme il y a un peu d'âme de missionnaire, de convertisseur. Cette forte individualité, qui n'est pas sans inconvénient dans le domaine des choses pratiques et qui nous a valu, et nous vaut encore, tant de luttes singulières, est le résultat d'une forte et antique puissance ancestrale. Il y a dans la race quelque chose d'inné, une aristocratie parfois inconsciente dont il n'est pas toujours difficile de réveiller le sens, même chez les déracinés qui ont jeté leur bonnet par-dessus les moulins. Ceux-là n'ont peut-être pas trouvé le moyen de parvenir, de satisfaire leurs exigences spirituelles : l'orgueil abaissé par la déception a détruit leur âme en y faisant naître des principes de morale utilitaire que l'on peut retrouver dans certains des chants populaires de Luzel et dans les poèmes gaéliques de l'Irlande. La déception est le mal de race, un mal qui n'atteint que ceux qui sont capables de s'élever dans les hautes sphères, d'en atteindre les splendeurs. Ils ont pris une autre voie, ils ont cherché ailleurs ce qu'ils ont cru pouvoir satisfaire leur esprit inassouvi, car la déception, si on l'écoute, ne mène-t-elle pas presque toujours au sacrifice ?

À cette dignité d'esprit, à cette indépendance de caractère vient s'ajouter un peu... un petit peu de timidité cachée sous beaucoup de rudesse. Combien de Bretonnes ou

de Bretons n'ont pas voulu « se déguiser », de peur qu'on se moque du costume du pays, combien sourient des airs de biniou et de bombarde... (On dirait un enterrement annamite, dis donc !) ».

Certes les craintes du sympathique président de l'Amicale ne seront peut-être pas vaines quand au chapitre de l'habillement et des costumes, car c'est à peine si nous avons pu en noter une bonne quinzaine dans laquelle quatre Fouesnautaises aux coiffes blanches, un Glazic, un Pont-l'Abbé, un Quimperois, un Léonard, un Saint-Caër, un Châteaulin, et un Pont-Aven blanc.

Il nous plaît à reconnaître, dans un autre ordre d'idées, que ce ne seront ni l'animation, ni la gaieté qui manqueront au cours de cette fête. Dès le début, une gavotte bretonne, conduite par M. Kérébel en costume Glazic, remporte le plus grand succès et met la salle en joie et quand de très nombreux cotillons auront été distribués, l'entrain ne cessera pas jusqu'au petit jour. Ceci est également une constatation, est-il besoin de le répéter, de l'excellente organisation du grand Hôtel Métropole qui a su donner à cette fête de famille le décor de simplicité qui seul lui convenait, en même temps qu'un excellent orchestre de danse.

Au hasard des personnes qui participèrent au banquet et assistèrent au bal nous citerons M<sup>me</sup> et M. Douguet, président d'honneur de l'Amicale, M<sup>me</sup> et M. Lemeur, président en exercice, M<sup>me</sup> et M. Austret, M<sup>lle</sup>, M<sup>lle</sup> et M. Dizès. M<sup>me</sup> et M. L. Douguet, M<sup>me</sup> et M. Guillou, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. Guillot, M<sup>me</sup> et M. Bernard, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. Gallois-Montbrun, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. Kérébel, M<sup>me</sup> et M. Grinsard, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. L'Hostis, M<sup>me</sup> et M. Mingant, M. Muzellec, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. Merrien, M<sup>me</sup> et M. Olivier, M<sup>me</sup> et M<sup>e</sup> Piriou, M<sup>me</sup> et M. Troadec, M<sup>me</sup> et M. Trevennec, M<sup>me</sup> et M. Pan, M<sup>me</sup> et M. Thomas, M<sup>me</sup> Bornic, M. Bourvon, M<sup>me</sup> et M. Guillou, ingénieur, M<sup>me</sup> et M. Fouillon, M<sup>me</sup> et M. Coillot, M<sup>me</sup> et M. Corre, M. Collanges, M<sup>me</sup> et M. Bourhis, M. Botherel, M. Guillouet, M<sup>lle</sup> et M. Laurin, M<sup>lle</sup> et M. Le Cohu, M. Lallaison, M. Le Gac (Hadong), M. Letort, M<sup>me</sup> Normant, M<sup>me</sup> et M. Méchaud, M. Le Sonn, M<sup>me</sup> et M. Lebrun, M. Mateudi, M<sup>me</sup> et M. Roue, M<sup>me</sup> et M. Thomas, M<sup>me</sup> et M. Dodero, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. le Dr Hubert, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. Roger, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. Fer, M<sup>me</sup> et M. Julien, M. Porte, M<sup>lle</sup> Normant, M<sup>me</sup> et M. de Rozario, M<sup>lle</sup> Becquet, M<sup>me</sup> et M. Domart, M<sup>lle</sup> et M. Poggiale, M<sup>me</sup> et M. Wolff, M<sup>me</sup> et M. Reilhac, M. Moussié, M<sup>me</sup> et M. Bouchon, M<sup>me</sup> et M. Gougenheim, M<sup>me</sup> et M. Larène, M<sup>lles</sup> Patterson, M. Aquarone, M<sup>lles</sup> Borel, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Thibault, M<sup>me</sup> et M. de Peyrera, M<sup>lle</sup> Thiot, M<sup>lle</sup> Couderc, M<sup>me</sup> et M. Despierres. M<sup>me</sup> et M. Diétrich, M<sup>lle</sup> et M. Fouillen, M. Sénéchal, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> et M. Kamonda, M<sup>me</sup> et M. Griole, M<sup>me</sup> et M. Colin, M<sup>me</sup> et M. Descoust, M<sup>lle</sup> Duverne.

Nos compliments iront enfin au distingué président, M. Lemeur, et au comité de l'Amicale bretonne qui ont su, malgré les difficultés rencontrées, organiser avec un tel heureux bonheur, cette magnifique soirée. Nous espérons qu'elle contribuera encore, si besoin était, à resserrer entre les membres de la grande famille bretonne, les liens de tous ordres que la dureté des temps aura quelque peu distendus.

A. T.

---

LE DÉPART DE M. L'ADMINISTRATEUR DES S. C. DOUGUET,  
DIRECTEUR DES BUREAUX DE LA RÉSIDENCE SUPÉRIEURE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 juin 1937)

Voilà un fonctionnaire éminemment sympathique qui s'apprête à quitter la Colonie au service de laquelle il a consacré 31 ans de sa vie.

Les manifestations qui entourent le départ de M. Douguet sont significatives de l'affection, de la reconnaissance que lui ont vouée ses camarades des S. C. ; ses

compatriotes de l'Armoricaïne, les très nombreux amis qu'il laisse, attristés, il faut bien le dire, ici au Tonkin.

Trente quatre ans de sa vie M. Douguet a servi ; et les postes de choix et de confiance qui lui furent attribués montrent assez en quelle haute et large estime il était tenu par ses chefs.

Trente quatre ans de sa vie, M. Douguet a *rendu service*, ceci est de notoriété publique, mais il convient de le rappeler.

Champagnes d'honneur, banquets, discours, souvenirs offerts en témoignage de reconnaissance clament hautement que l'entourage direct ou éloigné de M. Douguet ne commit pas l'ingratitude.

Et s'il part le cœur serré de quitter le pays si cher, n'est-il pas doux pour lui de voir tant de mains se tendre affectueusement vers lui ?

Nous ne disons pas adieu à M. l'administrateur Douguet ; plus volontiers, nous lui adresserons un très cordial au revoir, car des affections très chères nous le ramèneront bien quelque jour en ce pays.

---

### QUAND L'« ARMORICAÏNE » EST EN FÊTE (L'*Avenir du Tonkin*, 14 février 1938)

Après le banquet annuel de l'Association des Bretons l'Armoricaïne, qui eut lieu, comme les années précédentes, dans les salons de l'Hôtel Métropole, joyeuses agapes présidées par M. le résident supérieur au Tonkin, M. Yves Châtel, président d'honneur de l'Association, après le dernier toast porté à son président actif, M. Le Meur, de l'Enregistrement, pour son discours simple mais où l'on sentait passer comme un souffle toute l'âme bretonne, les convives gagnèrent la grande salle de danse de l'hôtel brillamment pavoisée.

Sous les lumières changeantes des lustres à cascades, aux reflets mauves et roses, les couples de Bretonnes et de Bretons en costumes pittoresques rehaussés de dentelles et de galons d'or ouvrirent le bal au son de l'orchestre qui avait, pour la circonstance, ajouté à son répertoire de danses modernes, de vieux airs bretons, de vieilles danses armoricaines, *jabadaos* et *gavottes*...

Les Bretons sont nombreux dans notre Tonkin et nombreux sont leurs amis ; aussi la piste de Métropole, pourtant si vaste était-elle, par moment, un peu étroite. Il serait fastidieux de citer le nom de tous les Armoricaïns et de tous leurs joyeux invités ; nous avons cependant noté, au hasard de la plume, quelques noms, principalement parmi les personnes en costume local : M. le résident supérieur Yves-C. Châtel ; M<sup>me</sup> et M. Delsalle ; M<sup>me</sup> Le Meur, habillée en jeune femme bretonne de Bannalec ; M. Le Meur, président de l'Armoricaïne, en Breton d'Ouessant ; M<sup>me</sup> et le commandant Bourris ; M. Kérisel, en vieux costume de Quimper ; M<sup>me</sup> Méchard, en bretonne de Pont-Aven et M. Méchard en Mouton blanc de Pontivy ; M<sup>me</sup> et M. Bon, en costumes de Pont-Aven ; M. Labbé, Breton de Glazic ; les deux charmantes demoiselles L'Hostis, en jeunes Bretonnes de Pont-Aven ; M<sup>me</sup> Emos. en costume de Fouesnant ; M<sup>me</sup> et M. Motendi, également en costume local ; M. Domart ; M. le pharmacien commandant Reydet ; Maître Piriou ; M. de Rozario ; M<sup>me</sup> et M. Guillou, pharmacien ; le docteur Toullec ; le docteur Dodero ; M<sup>me</sup> et M. Laroche ; M<sup>me</sup> et M. Mantovani ; M<sup>me</sup> et M. Gallois-Montbrun ; M<sup>me</sup> et M. Coillot, en Bretonne et Breton ; M<sup>me</sup> et M. Larivière : M<sup>me</sup> et M. Le Besas ; M<sup>me</sup> et M. Bernard, en costume local ; M<sup>me</sup> et M. Bornic, en Bretonne et Breton d'Aray, etc. Le comité de l'Association des Bretons de Hanoi avait le bonheur de compter parmi [ses] invités M<sup>me</sup> et M. Goasguen, président des Bretons de Haïphong, et M<sup>me</sup> et M. Le Borgne, Bretons également de Haïphong.

Une interruption de l'orchestre, et M. Le Meur prend la parole au microphone : « Nous allons vous exécuter quelques danses bretonnes : *Dérobée*, *Bal à deux*, *Gavotte* et *Jabadao* ; je vous rappelle la cadence : 1, 2, 3, on lève le pied ; 1, 2, 3, 4... et on recommence, 1, 2, 3... »

Bretonnes et Bretons costumés s'esquivent un instant, réapparaissent bientôt, faisant une entrée très applaudie en farandole conduite par M. Le Meur ; c'est tout d'abord la *Dérobée* et *Le Bal à deux*, en lever de rideau si on peut dire, puis la *Gavotte* bretonne ; ce sont des danses spécifiquement cornouaillaises exécutées toujours en mineur, ce qui leur donne « quelque chose de bizarre qui attache et qui étonne (Boucher de Berthes). Bourguignon, je suis peu qualifié pour vous décrire le charme de ces danses du Finistère, et je crois plus sage de laisser la parole, la plume plus exactement, à M. Le Meur, qui a eu la gentillesse de me donner tous ces renseignements :

« Nos danses sont graves ; les femmes ont les yeux baissés et les hommes sont sérieux ; personne ne se douterait qu'ils s'amuse. Cependant, aucun peuple n'a porté plus loin la passion de la danse. Ce caractère est particulièrement frappant chez les femmes. Elles conservent un air de décence et de scrupule au milieu de leurs plus violentes évolutions chorégraphiques et les auteurs concluent que, malgré l'éloignement des temps et la mort des croyances druidiques, nos danses conservent toujours l'empreinte profonde du respect qu'elles inspiraient quand elles étaient l'image des mouvements célestes, quand elles s'exécutaient dans les temples, au fond des bois sacrés ».

Sans interruption, les joyeux Bretons passèrent au *Jabadao*, danse de la Cornouaille. qui tire son nom du sabbat, en breton *jabat*, pluriel *Jabadaou*, et qui est « la danse du diable », en même temps qu'une danse endiablée :

« Cette danse, dans laquelle la ronde tourne toujours dans le sens de la marche des astres, serait une danse en l'honneur dit soleil. Peut-être nos ancêtres la dansaient-ils par les jours de tempête, quand souffle le vent de suroît, pour faire reparaître la lumière et le calme ».

Émile Souvestre, dans son livre *En Bretagne*, écrivait en 1867 : « Les rondes et les passes qui forment le fond des passe-pied et jabadao sont, sans doute, un reste des danses sacrées des Celtes qui étaient symboliques et avaient pour but de représenter le mouvement des astres dans le ciel ».

La première exhibition de danses bretonnes s'acheva sous un tonnerre d'applaudissements qui aurait couvert celui, pourtant, réputé, de Brest. Aussi à une heure et demie du matin, à la demande générale, Morlaisiens et Malouines, Brestoises et Quimpérois envahissaient à nouveau la piste, virevoltaient au son des violoneux, marquant la cadence du talon, ponctuant les reprises de « Hô » » sonores et joyeux ; se croisaient les hommes en veste de velours brodé, le *chupenn* local, et en bragou bras (pantalon bouffant), les « Moutons blancs de Pontivy » et les Armoricaines aux robes de taffetas chatoyant ou de velours rehaussé de galons d'or et d'argent, aux gentils tabliers de soie vive, et portant avec élégance la coiffe bretonne ; chaque localité a son bonnet, mais, qu'il soit de Quimper ou de Pont-Aven, il est toujours très seyant et fait ressortir la finesse des traits des jaunes Cornouaillaises.

Les danseurs sont bissés, et le délire de la danse gagne toute l'assemblée, et bientôt, Angevins, Normands et Poitevins s'essayent dans le diabolique *Jabadao*. Par moment, les trompette de carton se mettent de la partie et couvrent presque violons et flûtes.

Quelques Bretons ont abandonné le traditionnel chapeau de feutre à larges bords, pour la casquette de papier (cotillons qui furent distribués largement au cours de la soirée), à cinq galons dopés au moins ; tout le monde capitaine de morutier ! Les serpentins volent et s'entrecroisent, les bouchons de champagne sautent et les coupes pétillent ; la gaieté et l'entrain sont les mots d'ordre que tout un chacun a reçus, et lorsque le soleil risqua un timide, oh ! bien timide regard à travers le crachin matinal, il

fut tout étonné de voir encore tant de voitures devant l'Hôtel Métropole : l'Armorique était en fête.

A.T.

---

Le départ de M<sup>e</sup> Piriou  
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 février 1938)

Grande affluence ce matin à l'aérogare de Gia-lâm où l'avion d'Air-France s'apprêtait à prendre son vol. M<sup>e</sup> Piriou, le sympathique avocat à la cour d'appel de Hanoï, était parmi les passagers, et le barreau, M<sup>e</sup> J.-P. Bona, bâtonnier, en tête, avait tenu à venir le saluer. On remarquait aussi de nombreux membres de l'Amicale bretonne et du cercle de l'escrime.

Par le même avion est partie madame Domart, mère de notre sympathique concitoyen M. Domart, pharmacien rue Paul-Bert.

---

Les obsèques de M. L'Hostis  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 août 1938)

Nous rappelons que les obsèques de M. L'Hostis, contrôleur des marchés de la ville, médaillé militaire, membre de l'Amicale bretonne et de l'Amicale des Ancien Tonkinois auront lieu ce soir à 17 h. 00.

Levée du corps à la clinique Saint-Paul.

---

Barreau de l'Annam-Tonkin  
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 octobre 1938)

Le « Félix-Roussel » nous a ramené M<sup>e</sup> Piriou, le sympathique avocat à la Cour et sa charmante famille.

L'Amicale bretonne va donc retrouver un de ses membres les plus actifs et ce cercle d'escrime, un lutteur fougueux. M<sup>e</sup> Piriou avait, en partant, laissé sa grande et belle étude aux mains de « jeunes » : M<sup>e</sup> Lorenzi et M<sup>e</sup> Man. Sa confiance ne devait pas être déçue car les deux stagiaires, travailleurs acharnés, ont maintenu très haut le bon renom de la maison.

À M. et à madame Piriou, à leurs enfants nos meilleurs souhaits de cordiale bienvenue.

---

Obsèques  
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 novembre 1938)

Vendredi, à 9 heures, ont eu lieu les obsèques religieuses d'une excellente Française, madame Grollier, mère du sympathique chef comptable de l'I.D.E.O. enlevée à l'affection des siens à l'âge de 81 ans.

.....  
De très belles couronnes avaient été envoyées par la famille, les amis, l'Amicale bretonne, l'I.D.E.O.

.....  
-----  
Le bal annuel des Bretons  
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 mars 1939)

La fête annuelle des Bretons aura lieu le samedi 11 mars, à 22 h. 30, dans les salons de l'Hôtel Métropole [sous la présidence de M. Yves Châtel].

Au cours du bal, l'Armoricaine présentera quelques danses bretonnes : Dérobée ; Bal à deux, Gavotte et Jabadao.

-----

La fête annuelle des Bretons  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 mars 1939)

Samedi dernier, dans les salons du grand Hôtel Métropole, s'est déroulée, au milieu d'un décor de féerie, la fête annuelle de l'Amical bretonne : elle débuta par un banquet au menu savoureux.

Elle se poursuivit par un bal qui ne s'arrêta qu'aux premières heures du jour, conduit par des musiciens de la Garde indigène et l'orchestre Gregorieff.

Profusion de costumes bretons ; ample distribution d'accessoires de cotillon ; danses bretonnes : on s'imagine d'ici l'ambiance et le coup d'œil. Les invites de l'amicale furent reçus et traités de la meilleure façon et la Mission siamoise, conviée à cette belle fête, put voir comment, à Hanoï, on sait gentiment et joliment s'amuser.

-----

Les obsèques de madame Horel  
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 mai 1939)

Vendredi, à 18 heures, ont eu lieu les obsèques de madame Horel, née Le Lay, épousé regrettée de M. le sous-inspecteur de la garde indigène Horel, en service à Doson.

Le R.P. Caillon vint procéder à la levée du corps à la clinique Saint-Paul et donna l'absoute dans la chapelle

Le cortège se forma ensuite pour gagner le cimetière de la route de Hué.

M. le sous inspecteur Horel conduisait le deuil, entouré des siens.

De magnifiques couronnes avaient été envoyées par la famille, la garde indigène, l'Amicale bretonne, la population de Kiên-An, la population de Doson.

.....  
-----

LES OBSÈQUES DU MÉDECIN CAPITAINE GRINSARD  
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 mai 1939)

Les obsèques de M. le médecin-capitaine Grinsard, directeur de l'asile d'aliénés de Voi, se sont déroulées jeudi, à 17 heures, en grande pompe, en présence des plus hautes autorités civiles et militaires et d'une assistance très nombreuse.

.....

La foule qui suit est grande, si grande qu'il ne faut pas songer à citer des noms.

Mais les officiers du corps de santé ; mais les docteurs de l'Assistance médicale ; mais les membres de l'Amicale bretonne , mais les membres de l'Aéro-Club du Nord Indochinois étaient là, mêlés aux chefs de services, aux représentants des autorités civiles et militaires, aux délégations des corps élus et des divers groupements.

.....

---

Un pieux hommage des Bretons à leurs morts héroïques  
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 octobre 1940)

Une messe de Requiem a été célébrée ce matin jeudi 21 octobre 1940, à 8 heures, à la cathédrale de Hanoï, à la mémoire des marins et soldats bretons tombés au champ d'honneur pendant les guerres de 1914 1918 et 1939-1940.

La messe a été dite par le R. P. Vilebonnet, curé de la cathédrale.

Aux stalles au chœur avaient pris place le R. P. Pedebideau, procureur de la Mission, et le R.P. Caillon, curé de la paroisse des Bienheureux Martyrs.

Aux premiers rangs de l'assistance, fort nombreuse, civile autant que militaire, on remarquait : M. le résident supérieur honoraire Douguet , M. le résident supérieur au Tonkin Rivoal ; M. Evanno <sup>8</sup>, président de l'Amicale bretonne.

Des dames, des jeunes filles, des élèves de l'Institution Sainte-Marie sous la conduite des Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres ; des militaires de tous grades et de toutes armes étaient présents.

À citer encore : M. le directeur de l'Enregistrement, chef de la Propriété foncière, et M<sup>me</sup> de Bernard de Feysal ; M. l'administrateur des S C. et madame Guiriec, M. Rigault, directeur de l'orphelinat franco Indochinois, M. H de Massiac, directeur de l' « Avenir du Tonkin », etc., etc.

À la tribune, la maîtrise a exécuté les chants funèbres.

---

Hanoï  
LES OBSÈQUES DE MONSIEUR FERDINAND RIGAULT  
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 janvier 1941)

Jeudi, à 9 heures du matin ont eu lieu, suivies par une assistance extrêmement nombreuse, les obsèques de M. Ferdinand Rigault, directeur de l'orphelinat René-Robin, président honoraire de l'Armoricaine, membre de l'Amicale des Anciens Tonkinois.

Le R. P. Petit, aumônier, procéda à la levée du corps au depositaire. de l'hôpital militaire de Lanessan et donna l'absoute dans la chapelle de cet établissement.

La cérémonie religieuse terminée, le cortège se forma pour gagner le cimetière européen de la ville.

Des pousses venaient derrière le prêtre et les enfants de chœur, pousses sur lesquels avaient été placés les couronnes et les gerbes de fleurs envoyées par la famille, les amis ; l'Intendance militaire ; le conseil municipal, l'Armoricaine, la maison Descours et Cabaud, la Cie d'assurances l'«Union », les Orphelinats, les Anciens Tonkinois, les Employés de commerce, que d'autres encore qui attestaient l'unanime sympathie en laquelle était tenu le regretté défunt dans tous les milieux français et annamites.

Des scouts en tenue, les enfants des orphelinats encadraient le char funèbre.

Derrière la famille qui conduisait le deuil, ce sont les autorités civiles et militaires, les présidents de tous les groupements, les présidents des Corps élus et des hautes

---

<sup>8</sup> Jean Evanno, vétérinaire inspecteur principal.



assemblées, ce sont les Frères de l'École Puginier, ce sont les Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres ; ce sont les membres des Associations dont fit partie M. Rigault.

Ne citons personne, mais disons que la ville entière tint à cœur de venir rendre un suprême hommage au disparu.

Après les dernière prières de l'Église, M. Évanno, président de l'Armoricaine, prononça l'allocution que voici :

Mesdames,  
Messieurs,

L'Amicale des Bretons du Tonkin vient de perdre en la personne de Ferdinand Rigault un collaborateur de la première heure et dont le dévouement n'égalait que la bonté et la modestie.

L'ami à toute épreuve qui nous a quitté appartenait à cette élite morale en laquelle repose tout progrès humain, toute vie saine.

Sa philosophie sereine le détachait, même à son insu, de tout ce qui était faux ; son bonheur était fondé sur la joie intime de son foyer familial et du dévouement aux humbles, aux déshérités de la vie. Nous ne chercherons pas de phrase moins simple pour rendre hommage à ce Breton modeste, honnête et bon.

Un des premiers de notre association, il avait accepté, en 1932, les fonctions de président de l'Armoricaine qu'il sut remplir avec zèle et un désintéressement complet quand il s'agissait de se dévouer à l'un des nôtres.

Tous ceux qui l'ont connu savent quel amour il portait à notre chère Bretagne, par quelles profondes racines il y tenait encore malgré son éloignement et combien la cruelle destinée de notre pays l'avait profondément affecté.

Tous ses compatriotes se sont spontanément unis aujourd'hui dans un mouvement de solidarité pour lui rendre un dernier hommage de sympathie profondément affligée.

Si de l'au-delà, il pouvait les voir, groupés autour de son cercueil, il serait fier du résultat de l'œuvre dont il fut l'un des premiers promoteurs.

Nous nous inclinons respectueusement devant sa tombe et nous garderons pieusement à notre amicale qu'il aimait tant, le souvenir de cet homme de bien, symbole de la piété filiale et du dévouement à tous. Donnez en paix, mon cher Rigault. Que les témoignages d'affection et de reconnaissance que nous vous rendons, soient un adoucissement à la grande douleur que votre disparition cause à madame Rigault et à vos enfants, et à tous ceux qui vous ont aimé.

Et puis la foule vint s'incliner devant le cercueil, apporter à la famille ses sincères condoléances pour se retirer ensuite en méditant sur la vie si bien remplie de Charles Rigault, un homme au grand cœur.

---